

L'INTERDICTION

SUIVIE

DE LA MESSE DE L'ATHÉE,

PAR

M. De Balzac.



BRUXELLES.
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
ADOLPHE WAHLEN ET Cie.

1837

L'INTERDICTION.

L'INTERDICTION

SUIVIE

DE LA MESSE DE L'ATHÉE,

PAR

M. De Balzac.





BRUXELLES,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
ADOLPHE WAHLEN ET Cie.

1837

L'INTERDICTION.

1

LES DEUX AMIS.

I

En 1828, vers une heure du matin, deux personnes sortaient d'un hôtel situé dans la rue du faubourg Saint-Honoré, aux environs de l'Élysée-Bourbon : l'une était un médecin célèbre, Horace Bianchon, l'autre un des hommes les plus élégants de Paris, le baron de Rastignac, tous deux amis depuis longtemps. Chacun d'eux avait renvoyé sa voiture, et comme il ne s'en était point trouvé

dans le faubourg, que la nuit était belle et le pavé sec, Ernest de Rastignac dit à Bianchon : — Allons à pied jusqu'au boulevard, tu prendras une voiture au Cercle, il s'en trouve là jusqu'au matin, tu m'accompagneras jusque chez moi en causant.

— Volontiers.

— Eh bien, mon cher, qu'en dis-tu ?

— De cette femme ? répondit froidement le docteur.

— Je reconnais mon Bianchon, s'écria Rastignac.

— Hé bien, quoi ?

— Mais tu parles, mon cher, de la marquise d'Espard comme d'une malade à placer dans ton hôpital de la Pitié.

— Veux-tu savoir ce que je pense, Ernest ? Je te dirai que si tu quittes madame de Nucingen pour cette marquise, tu changeras ton cheval borgne contre un aveugle.

— Madame de Nucingen a trente-six ans, Bianchon.

— Et celle-ci en a trente-cinq, répliqua vivement le docteur.

— Ses plus cruelles ennemies ne lui en donnent que vingt-six.

— Mon cher, quand tu auras intérêt à connaître l'âge d'une femme, regarde ses tempes et le bout de son nez ? Quoi que fassent les femmes avec leurs cosmétiques, elles ne peuvent rien sur ces incorruptibles témoins de leurs agitations ; là, chacune de leurs années a laissé ses stigmates. Quand les tempes d'une femme sont attendries, rayées, fanées d'une certaine façon ; quand au bout de son nez il se trouve de ces petits points qui ressemblent aux imperceptibles parcelles noires que font pleuvoir à Londres les cheminées où l'on brûle du charbon de terre, votre serviteur ! la femme a passé trente ans. Elle sera belle, elle sera spirituelle, elle sera aimante, elle sera tout ce que tu voudras ; mais elle aura passé trente ans ; mais elle arrive à sa maturité. Je ne blâme pas ceux qui s'attachent à ces sortes de femmes ; seulement, un homme aussi distingué que tu l'es ne doit pas prendre une reinette de février pour une petite pomme d'api qui sourit sur sa branche et demande un coup de dent. L'amour ne va jamais consulter les registres de l'état civil, personne n'aime une femme parce

qu'elle a tel ou tel âge, parce qu'elle est belle ou laide, bête ou spirituelle; on aime, parce qu'on aime.

— Eh bien, moi, je l'aime par bien d'autres raisons! Elle est marquise d'Espard, elle est née Blamont-Chauvry, elle est à la mode, elle a de l'âme, elle a un pied aussi joli que celui de la duchesse de Berri, elle a peut-être cent mille livres de rente, et je l'épouserai peut-être un jour! Enfin, elle payera mes dettes.

— Je te croyais riche? dit Bianchon en interrompant Rastignac.

— Bah! j'ai neuf mille livres de rente, précisément ce qu'il faut pour mon écurie. J'ai été roué, mon cher, dans l'affaire de M. de Nucingen; je te raconterai cette histoire-là. J'ai marié mes sœurs, voilà le plus clair de ce que j'ai gagné depuis que nous nous sommes vus, et j'aime mieux les avoir établies que de posséder cent mille écus de rente. Maintenant, que veux-tu que je devienne? J'ai de l'ambition: où peut me mener madame de Nucingen? Encore un an, je serai chiffré, cassé, comme l'est un homme marié. J'ai tous les désagréments du mariage et ceux du célibat, sans avoir

les avantages de l'un ni de l'autre, situation fausse, à laquelle arrivent tous ceux qui restent trop longtemps sous la même jupe.

— Eh! crois-tu donc trouver ici la pie au nid? dit Bianchon. Ta marquise, mon cher, ne me revient pas du tout.

— Tes opinions libérales te troublent l'œil. Si madame d'Espard était madame Bouvry....

— Ecoute, mon cher, noble ou bourgeoise, elle serait toujours sans âme, elle serait toujours le type le plus achevé de l'égoïsme. Crois-moi, les médecins sont habitués à juger les hommes et les choses; les habiles confessent l'âme en confessant le corps. Malgré ce joli boudoir où nous avons passé la soirée, malgré le luxe de cet hôtel, il serait possible que madame la marquise fût endettée.

— Qui te le fait croire?

— Je n'affirme pas, je suppose. Elle a parlé de son âme, comme feu Louis XVIII parlait de son cœur. Écoute-moi! cette femme frêle, blanche, aux cheveux châtains et qui se plaint pour se faire plaindre, jouit d'une santé de fer, possède un appétit de loup, une force et une lâcheté de tigre. Jamais ni la gaze, ni la soie, ni la mousseline

n'ont été plus habilement entortillées autour d'un mensonge ! *Ecco.*

— Tu m'effrayes, Bianchon ! tu as donc appris bien des choses depuis notre séjour à la Maison-Vauquer ?

— Oui, depuis ce temps-là, mon cher, j'en ai vu des marionnettes, des poupées et des pantins ! Je connais un peu ces belles dames de qui vous soignez les corps, et ce qu'elles ont de plus précieux, leur enfant quand elles l'aiment, ou leur visage qu'elles adorent toujours. Vous passez les nuits à leur chevet, vous vous exterminez pour sauver la plus légère altération de beauté, n'importe où. Vous avez réussi, vous leur gardez le secret comme si vous étiez mort, elles vous envoient demander votre mémoire et le trouvent horriblement cher. Qui les a sauvées ? la nature ! Loin de vous prôner, elles médisent de vous, en craignant de vous donner pour médecin à leurs bonnes amies. Mon cher, ces femmes de qui vous dites : — « Ce sont de délicieuses créatures, ce sont des anges ! » Moi, je les ai vues deshabillées des petites mines sous lesquelles elles couvrent leur âme, aussi bien que des jolis chiffons sous lesquels elles déguisent leurs imperfec-

tions ; sans manières et sans corset, elles ne sont pas belles. Nous avons commencé par voir bien des graviers, bien des saletés sous le flot du monde, quand nous étions échoués sur le roc de la Maison-Vauquer ; ce que nous y avons vu n'était rien. Depuis, j'ai rencontré des monstruosités habillées de satin, des Michonneau en gants blancs, des Poiret chamarrés de cordons, des grands seigneurs faisant mieux l'usure que le papa Gobseck ! Et, à la honte des hommes, quand j'ai voulu donner une poignée de main à la vertu, je l'ai trouvée grelottant dans un grenier, poursuivie de calomnies, vivotant avec quinze cents francs de rentes ou d'appointements, et passant pour une folle, pour une originale ou une bête. Enfin, mon cher, ta marquise est une femme à la mode, et j'ai précisément ces sortes de femmes en horreur. Veux-tu savoir pourquoi ? Une femme qui a l'âme élevée, le goût pur, un esprit doux, le cœur richement étoffé, qui mène une vie simple, n'a pas une seule chance d'être à la mode. Une femme à la mode et un homme au pouvoir sont deux analogies ; mais à cette différence près, que les qualités par lesquelles un homme s'élève au-dessus des autres le grandissent et font sa gloire ;

tandis que les qualités par lesquelles une femme arrive à son empire d'un jour, sont d'effroyables vices; elle se dénature pour cacher son caractère; elle doit, pour mener la vie militante du monde, avoir une santé de fer sous une apparence frêle. En qualité de médecin, je sais que la bonté de l'estomac exclut la bonté du cœur. Ta femme à la mode ne sent rien; sa fureur de plaisir a sa cause dans une envie de réchauffer sa nature froide; elle veut des émotions et des jouissances, comme un vieillard se met en espalier au soleil. Comme elle a plus de tête que de cœur, elle sacrifie à son triomphe les passions vraies, les amis, comme un général envoie au feu ses plus dévoués lieutenants pour gagner une bataille. La femme à la mode n'est plus une femme : elle n'est ni mère, ni épouse, ni amante; elle est un sexe dans le cerveau, médicalement parlant; aussi ta marquise a-t-elle tous les symptômes de sa monstruosité : elle a le bec de l'oiseau de proie, l'œil clair et froid, la parole douce; elle est polie comme l'acier d'une mécanique, elle émeut tout, moins le cœur.

— Il y a du vrai dans ce que tu dis, Bianchon.

— Du vrai! reprit Bianchon, tout est vrai. Crois-

tu donc que je n'aie pas été atteint jusqu'au fond du cœur par l'insultante politesse avec laquelle elle me faisait mesurer la distance idéale que la noblesse met entre nous? que je n'aie pas été pris d'une profonde pitié pour ses caresses de chatte en pensant à son but. Dans un an d'ici, elle n'écrirait pas un mot pour me rendre le plus léger service, et ce soir elle m'a criblé de sourires, en sachant que je puis influencer mon oncle Popinot, de qui dépend le gain de son procès...

— Mon cher, aurais-tu mieux aimé qu'elle te fît des sottises? J'admets ta catilinaire contre les femmes à la mode, mais tu n'es pas dans la question. Je préférerai toujours pour femme une marquise d'Espard à la plus chaste, à la plus recueillie, à la plus aimante créature de la terre. Épousez un ange! il faut aller s'enterrer dans son bonheur au fond d'une campagne. La femme d'un homme politique est une machine à gouvernement, une mécanique à beaux compliments, à révérences; c'est le premier, le plus fidèle des instruments dont se sert un ambitieux; enfin c'est un ami qui peut se compromettre sans danger, et que l'on désavoue sans conséquence. Suppose Mahomet à Paris, au dix-

neuvième siècle ! sa femme serait une Rohan, fine et flatteuse comme une ambassadrice, rusée comme Figaro. Ta femme aimante ne mène à rien, une femme du monde mène à tout ; elle est le diamant avec lequel un homme coupe toutes les vitres, quand il n'a pas la clef d'or avec laquelle on s'ouvre toutes les portes. Aux bourgeois les vertus bourgeoises, aux ambitieux les vices de l'ambition. D'ailleurs, mon cher, crois-tu que l'amour d'une lady Brandon n'apporte pas d'immenses plaisirs? Si tu savais combien ce maintien froid et sévère donne du prix à la moindre preuve d'affection ! quelle joie de voir une pervenche pointant sous la neige ! Un sourire qui, jeté sous l'éventail, dément la réserve d'une attitude imposée, vaut toutes les tendresses débridées de tes bourgeoises à dévouement hypothétique; car en amour, le dévouement est bien près de la spéculation. Puis, une femme à la mode, une Blamont-Chauvry a ses vertus aussi ! Ses vertus sont la fortune, le pouvoir, l'éclat, un certain mépris pour tout ce qui est au-dessous d'elle...

— Merci, dit Bianchon.

— Vieux Boniface ! répondit en riant Rastignac.

Allons, ne sois pas vulgaire, fais comme ton ami Desplein : sois baron, sois chevalier de l'ordre de Saint-Michel, deviens pair de France, et marie tes filles à des ducs.

— Moi, je veux que cent mille diables...

— Là, là, tu n'as donc de supériorité qu'en médecine? vraiment tu me fais beaucoup de peine.

— Je hais ces sortes de gens, je souhaite une révolution qui nous en délivre à jamais.

— Ainsi, cher Robespierre à lancette, tu n'iras pas demain chez ton oncle Popinot?

— Si, dit Bianchon, quand il s'agit de toi, j'irais chercher de l'eau en enfer...

— Cher ami, tu m'attendris; j'ai juré que le marquis serait interdit! Tiens, je me trouve encore une vieille larme pour te remercier.

— Mais, dit Horace en continuant, je ne te promets pas de réussir à vos souhaits près de Jean-Jules Popinot; tu ne le connais pas. Mais je l'amènerai demain chez ta marquise; après, elle l'entortillera si elle peut. J'en doute. Toutes les truffes, toutes les poulardes et tous les couteaux de guillotine seraient là dans la grâce de leurs séductions; le roi lui promettrait la pairie, le bon

Dieu lui donnerait l'investiture du paradis et les revenus du purgatoire ; aucun de ces pouvoirs n'obtiendrait de lui faire passer un fétu d'un plateau à l'autre de sa balance. Il est juge comme la mort est la mort.

Les deux amis étaient arrivés devant le ministère des affaires étrangères, au coin du boulevard des Capucines.

— Te voilà chez toi, dit en riant Bianchon, qui lui montra l'hôtel du ministre ; et voici ma voiture, ajouta-t-il en montrant un fiacre. Ainsi se résume pour chacun de nous l'avenir.

— Tu seras heureux au fond de l'eau, tandis que je lutterai toujours à la surface avec les tempêtes, jusqu'à ce qu'en sombrant, j'aille te demander place dans ta grotte, mon vieux !

— A samedi, répliqua Bianchon.

— Convenu, dit Rastignac. Tu me promets le Popinot ?

— Oui, je ferai tout ce que ma conscience me permettra de faire. Peut-être cette demande en interdiction cache-t-elle quelque petit *dramorama*, pour nous rappeler par un mot notre mauvais bon temps.

— Pauvre Bianchon, ce ne sera jamais qu'un honnête homme! se dit Rastignac en voyant le fiacre s'éloigner.



UN JUGE MAL JUGÉ.

II

— Rastignac m'a chargé de la plus difficile de toutes les négociations, se dit Bianchon en se souvenant à son lever de la commission délicate qui lui était confiée. Mais je n'ai jamais demandé à mon oncle le moindre petit service au Palais, et j'ai fait pour lui plus de deux mille visites *gratis*. D'ailleurs, entre nous, nous ne nous gênons point. Il me dira oui ou non, et tout sera fini.

Après ce petit monologue, le célèbre docteur se dirigea, dès sept heures du matin, vers la rue du Fouarre où demeurait M. Jean-Jules Popinot, juge au tribunal de première instance du département de la Seine.

La rue du Fouarre, mot qui signifiait autrefois rue de la Paille, fut au treizième siècle la plus illustre rue de Paris. Là furent les écoles de l'Université quand la voix d'Abeilard et celle de Gerson retentissaient dans le monde savant. Elle est aujourd'hui l'une des plus sales rues du douzième arrondissement, le plus pauvre quartier de Paris, celui dans lequel les deux tiers de la population manquent de bois en hiver, celui qui jette le plus d'enfants au tour des Enfants-Trouvés, le plus de malades à l'Hôtel-Dieu, le plus de mendiants dans les rues; qui envoie le plus de chiffonniers au coin des bornes, le plus de vieillards souffrants le long des murs où rayonne le soleil, le plus d'ouvriers sans travail sur les places, le plus de prévenus à la police correctionnelle.

Au milieu de cette rue toujours humide, et dont le ruisseau roule vers la Seine les eaux noires de quelques teintureries, est une vieille maison, sans

doute restaurée sous François Ier, et construite en briques maintenues par des chaînes en pierres de taille. Sa solidité semble attestée par une configuration extérieure qu'il n'est pas rare de voir à quelques maisons de Paris. S'il est permis de hasarder ce mot, elle a comme un ventre produit par le renflement que décrit son premier étage affaissé sous le poids du second et du troisième, mais soutenu par la forte muraille du rez-de-chaussée. Au premier coup d'œil, il semble que les entre-deux des croisées, quoique renforcés par leurs bordures en pierre de taille, vont éclater; mais l'observateur ne tarde pas à s'apercevoir qu'il en est de cette maison comme de la tour de Bologne; que les vieilles briques et les vieilles pierres rongées conservent invinciblement leur centre de gravité. Par toutes les saisons, les solides assises du rez-de-chaussée offrent la teinte jaunâtre et l'imperceptible suintement que l'humidité donne à la pierre. Le passant a froid en longeant ce mur dont les bornes échancrées le protégent mal contre la roue des cabriolets. Comme dans tous les maisons bâties avant l'invention des voitures, la baie de la porte forme une arcade extrêmement basse, assez sem-

blable au porche d'une prison. A droite de cette porte, sont trois croisées revêtues extérieurement de grilles en fer à mailles si serrées qu'il est impossible aux curieux de voir la destination intérieure des pièces humides et sombres, tant d'ailleurs les vitres sont sales et poudreuses; à gauche sont deux autres croisées semblables, dont une, parfois ouverte, permet d'apercevoir le portier, sa femme et ses enfants, grouillant, travaillant, cuisinant, mangeant et criant au milieu d'une salle planchéiée, boisée, où tout tombe en lambeaux, et où l'on descend par deux marches, profondeur qui semble indiquer le progressif exhaussement du pavé parisien. Si, par un jour de pluie, quelque passant s'abrite sous la longue voûte à solives saillantes et blanchies à la chaux qui mène de la porte à l'escalier, il lui est impossible de ne pas contempler le tableau que présente l'intérieur de cette maison. A gauche se trouve un jardinet carré, qui ne permet pas de faire plus de quatre enjambées en tous sens, jardin à terre noire, où il existe des treillages sans pampres, où, à défaut de végétation, il vient, à l'ombre de deux arbres, des papiers, de vieux linges, des tessons, des gravats tombés du toit;

terre infertile, où le temps a jeté sur les murs, sur le tronc des arbres et sur leurs branches, une poudreuse empreinte semblable à de la suie froide. Les deux corps de logis en équerre dont se compose la maison tirent leur jour de ce jardinet entouré par deux maisons voisines bâties en colombage, décrépites, menaçant ruine, où se voit à chaque étage quelque grotesque attestation de l'état exercé par le locataire. Ici, de longs bâtons supportent d'immenses écheveaux de laine teinte qui sèchent; là, sur des cordes, se balancent des chemises blanchies; plus haut, des volumes endossés montrent sur un ais leurs tranches fraîchement marbrées; les femmes chantent, les maris sifflent, les enfants crient, le menuisier scie ses planches, un tourneur en cuivre fait grincer son métal; toutes les industries s'accordent pour produire un bruit que le nombre des instruments rend confus. Le système général de la décoration intérieure de ce passage, qui n'est ni une cour, ni un jardin, ni une voûte, et qui tient de toutes ces choses, consiste en piliers de bois posés sur des dés en pierre, et qui figurent des ogives. Deux arcades donnent sur le jardinet; deux autres, qui font face à la porte cochère, lais-

sent voir un escalier de bois dont la rampe fut jadis une merveille de serrurerie, tant le fer y affecte des formes bizarres, et dont les marches usées tremblent sous le pied. Les portes de chaque appartement ont des chambranles bruns de crasse, de graisse, de poussière, et sont garnies de doubles portes revêtues de velours d'Utrecht, semé de clous dédorés disposés en losanges. Ces restes de splendeur annoncent que, sous Louis XIV, cette maison était habitée par quelques conseillers au parlement, par de riches ecclésiastiques ou par quelque trésorier des Parties Casuelles. Mais ces vestiges de l'ancien luxe attirent un sourire sur les lèvres par un naïf contraste entre le présent et le passé.

M. Jean-Jules Popinot demeurait au premier étage de cette maison obombrée par les maisons voisines, et où l'obscurité naturelle aux premiers étages des maisons parisiennes était redoublée par l'étroitesse de la rue. Ce vieux logis était connu de tout le douzième arrondissement, auquel la Providence avait donné ce magistrat comme elle donne une plante bienfaisante pour guérir ou modérer chaque maladie. Voici le croquis de ce personnage

que voulait séduire la brillante marquise d'Espard.

En qualité de magistrat, M. Popinot était toujours vêtu de noir, costume qui contribuait à le rendre ridicule aux yeux des gens habitués à tout juger sur un examen superficiel. Les hommes, jaloux de con server la dignité qu'impose ce vêtement, doivent se soumettre à des soins continuels et minutieux; mais le cber monsieur Popinot était incapable d'obtenir sur lui-même la propreté puritaine qu'exige le noir. Son pantalon, toujours usé, ressemblait à du voile, étoffe avec laquelle se font les robes d'avocat; et le maintien du juge y dessinant une grande quantité de plis, il s'y trouvait par places des lignes blanchâtres, rouges ou luisantes, qui dénonçaient une avarice sordide, ou la pauvreté la plus insoucieuse. Ses gros bas de laine grimaçaient dans ses souliers déformés. Son linge avait ce ton roux contracté dans l'armoire par un long séjour, et qui annonçait en feu madame Popinot la manie du linge; suivant la mode flamande, elle ne se donnait sans doute que deux fois par an l'embarras d'une lessive. L'habit et le gilet du magistrat étaient en harmonie avec le pantalon, les souliers, les bas et le linge. Il avait un bonheur constant dans son incurie; car,

le jour où il endossait un habit neuf, il l'appropriait à l'ensemble de sa toilette en y faisant des taches avec une inexplicable promptitude. Le bonhomme attendait que sa cuisinière le prévînt de la vétusté de son chapeau pour le renouveler. Sa cravate était toujours tordue sans apprêt, et jamais il ne rétablissait le désordre que son rabat de juge introduisait dans le col de sa chemise recroquevillée. Il ne prenait aucun soin de sa chevelure grise, et ne se faisait la barbe que deux fois par semaine. Il ne portait jamais de gants, et fourrait habituellement ses mains dans ses goussets vides, dont l'entrée salie, presque toujours déchirée, ajoutait un trait de plus à la négligence de sa personne. Quiconque a fréquenté le Palais de Justice, à Paris, endroit où s'observent toutes les variétés du vêtement noir, pourra se figurer la tournure de M. Popinot. L'habitude de siéger pendant des journées entières modifie beaucoup le corps, de même que l'ennui causé par d'interminables plaidoyers agit sur la physionomie des magistrats. Enfermé dans des salles ridiculement étroites, sans majesté d'architecture, et où l'air est promptement vicié, le juge parisien prend forcément un visage renfrogné, grimé

par l'attention, attristé par l'ennui; son teint s'étiole, contracte des teintes ou verdâtres ou terreuses, suivant le tempérament de l'individu. Enfin, dans un temps donné, le plus fleurissant jeune homme devient une pâle machine à *considérants,* une mécanique appliquant le code sur tous les cas, avec le flegme des volants d'une horloge.

Si donc la nature avait doué M. Popinot d'un extérieur peu agréable, la magistrature ne l'avait pas embelli. Sa charpente offrait des lignes heurtées; ses gros genoux, ses grands pieds, ses larges mains, contrastaient avec une figure sacerdotale qui ressemblait vaguement à une tête de veau, douce jusqu'à la fadeur, mal éclairée par des yeux vairons, dénuée de sang, fendue par un nez droit et plat, surmontée d'un front sans protubérance, décorée de deux immenses oreilles qui fléchissaient sans grâce. Ses cheveux grêles et rares laissaient voir son crâne par plusieurs sillons irréguliers. Un seul trait recommandait ce visage au physionomiste. Cet homme avait une bouche sur les lèvres de laquelle respirait une bonté divine. C'étaient de bonnes grosses lèvres, rouges, à mille plis, sinueuses, mouvantes, dans lesquelles la nature avait imprimé de beaux

sentiments, des lèvres qui parlaient au cœur et annonçaient en cet homme l'intelligence, la clarté, le don de seconde vue, un angélique esprit. Aussi l'eussiez-vous mal compris en le jugeant seulement sur son front déprimé, sur ses yeux sans chaleur et sur sa piteuse allure.

Sa vie répondait à sa physionomie; elle était pleine de travaux secrets et cachait la vertu d'un saint.

De fortes études sur le Droit l'avaient si bien recommandé, quand Napoléon réorganisa la justice en 1810 et 1811, que, sur l'avis de Cambacérès, il fut inscrit un des premiers pour siéger à la Cour impériale de Paris. Popinot n'était pas intrigant. A chaque nouvelle exigence, à chaque nouvelle sollicitation, le ministre reculait Popinot, qui ne mit jamais les pieds ni chez l'archichancelier ni chez le grand-juge. De la cour, il fut exporté sur les listes du tribunal, puis repoussé jusqu'au dernier échelon par les intrigues des gens actifs et remuants. Il fut nommé juge-suppléant. Un cri général s'éleva dans le Palais : — Popinot juge-suppléant! Cette injustice frappa le monde judiciaire, les avocats, les huissiers, tout le monde, excepté Popinot qui

ne se plaignit point. La première clameur passée, chacun trouva que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, qui certes doit être le monde judiciaire. Popinot fut juge-suppléant jusqu'au jour où le plus célèbre garde-des-sceaux de la restauration vengea les passe-droits faits à cet homme modeste et silencieux par les grands-juges de l'empire. Après avoir été juge-suppléant pendant douze années, M. Popinot devait sans doute mourir simple juge au tribunal de la Seine.

Pour expliquer l'obscure destinée d'un des hommes supérieurs de l'ordre judiciaire, il est nécessaire d'entrer ici dans quelques considérations qui serviront à dévoiler sa vie, son caractère, et qui montreront d'ailleurs quelques-uns des rouages de cette grande machine nommée la justice humaine.

M. Popinot fut classé, par les trois présidents qu'eut successivement le tribunal de la Seine, dans une catégorie de *jugerie,* seul mot qui puisse rendre l'idée à exprimer. Il n'obtint pas dans cette compagnie la réputation de capacité que ses travaux lui avaient méritée par avance. De même qu'un peintre est invariablement enfermé dans la catégorie des paysagistes, des portraitistes, des peintres

d'histoire, de marine ou de genre, par le public des artistes, des connaisseurs ou des niais, qui, les uns par envie, les autres par omnipotence critique, les derniers par préjugé, le barricadent dans son intelligence, en croyant tous qu'il existe des calus dans toutes les cervelles, étroitesse de jugement que le monde applique aux écrivains, aux hommes d'État, à tous les gens qui commencent par une spécialité avant d'être proclamés universels; de même, M. Popinot eut sa destination judiciaire et fut cerclé dans son genre. Les magistrats, les avocats, les avoués tout, ce qui pâture sur le terrain judiciaire, distingue deux éléments dans une cause: le droit et l'équité. L'équité résulte des faits, le droit est l'application des principes aux faits. Un homme peut avoir raison en équité, tort en justice, sans que le juge soit accusable. Entre la conscience et le fait, il est un abîme de raisons déterminantes qui sont inconnues au juge, et qui condamnent ou légitiment un fait. Un juge n'est pas Dieu; son devoir est d'adapter les faits aux principes, de juger des espèces variées à l'infini, en se servant d'une mesure déterminée. Si le juge avait le pouvoir de lire dans la conscience et de démêler les motifs

pour rendre d'équitables arrêts, chaque juge serait un grand homme; la France a besoin d'environ six mille juges. Aucune génération n'a six mille grands hommes à son service. M. Popinot était, au milieu de la civilisation parisienne, un très-habile cadi, qui, par la nature de son esprit, et à force d'avoir usé la lettre de la loi sur l'esprit des faits, avait reconnu le défaut des applications spontanées et violentes. Il avait acquis un don de seconde vue et perçait l'enveloppe du double mensonge sous lequel les plaideurs cachent l'intérieur des procès : il était juge comme l'illustre Desplein était chirurgien; il pénétrait les consciences comme ce savant pénétrait les corps. Sa vie et ses mœurs l'avaient conduit à l'appréciation exacte des pensées les plus secrètes par l'examen des faits; il creusait un procès comme Cuvier fouillait l'humus du globe; il allait comme ce grand penseur, de déductions en déductions avant de conclure, et reproduisait le passé de la conscience comme Cuvier reconstruisait un anoplothérium. A propos d'un rapport, il s'éveillait souvent la nuit, surpris par un filon de vérité qui brillait soudain dans sa pensée. Frappé des injustices profondes qui couronnaient ces luttes

où tout dessert l'honnête homme, où tout profite aux fripons, il concluait souvent contre le droit en faveur de l'équité, dans toutes les causes où il s'agissait de questions en quelque sorte divinatoires. Il passa donc parmi ses collègues pour un esprit peu pratique; ses raisons longuement déduites allongeaient d'ailleurs les délibérations; quand Popinot remarqua leur répugnance à l'écouter, il donna son avis brièvement. Il passa pour mal juger ces sortes d'affaires; mais comme son génie d'appréciation était frappant, que son jugement était lucide et sa pénétration profonde, il fut regardé comme possédant une aptitude spéciale pour les pénibles fonctions de juge d'instruction. Il demeura donc juge d'instruction pendant la plus grande partie de sa vie judiciaire. Quoique ses qualités le rendissent éminemment propre à cette carrière difficile, et qu'il eût la réputation d'être un profond criminaliste, à qui ses fonctions plaisaient; la bonté de son cœur le mettait constamment à la torture, et il était pris entre sa conscience et sa pitié comme dans un étau. Les fonctions de juge d'instruction, quoique mieux rétribuées que celles de juge civil, ne tentent personne; elles sont trop as-

sujétissantes. M. Popinot, homme de modestie et de vertueux savoir, sans ambition, travailleur infatigable, ne se plaignit pas de sa destination; il fit au bien public le sacrifice de ses goûts, de sa compatissance, et se laissa déporter dans les lagunes de l'instruction criminelle, où il sut être à la fois sévère et bienfaisant. Parfois, son greffier remettait au prévenu de l'argent pour acheter du tabac, ou pour avoir un vêtement chaud en hiver, en le reconduisant du cabinet du juge à la Souricière, prison temporaire où l'on tient les prévenus à la disposition de l'instructeur. Il savait être juge inflexible et homme charitable; aussi nul n'obtenait-il plus facilement des aveux sans recourir aux ruses judiciaires. Il avait d'ailleurs la finesse de l'observateur. Cet homme, d'une bonté niaise en apparence, simple et distrait, devinait les ruses des Crispins du bagne, déjouait les femmes les plus astucieuses, et faisait fléchir les scélérats. Des circonstances peu communes avaient aiguisé sa perspicacité; mais pour les dire, besoin est de pénétrer dans sa vie intime, car le juge était en lui le côté social; un autre homme plus grand et moins connu se trouvait en lui.

Douze ans avant le jour où cette histoire commence, en 1816, par cette terrible disette qui coïncida fatalement avec le séjour des alliés en France, M. Popinot fut nommé président de la commission extraordinaire instituée pour distribuer des secours aux indigents de son quartier, au moment où il projetait d'abandonner la rue du Fouarre dont l'habitation ne lui déplaisait pas moins qu'à sa femme. Ce grand jurisconsulte, ce profond criminaliste de qui la supériorité paraissait à ses collègues une aberration, avait depuis cinq ans aperçu les résultats judiciaires sans en voir les causes. En montant dans les greniers, en apercevant les misères, en étudiant les nécessités cruelles qui conduisent graduellement les pauvres à des actions blâmables, et en mesurant leurs longues luttes, il fut saisi d'effroi, de compassion. Ce juge devint alors le saint Vincent-de-Paule de ces grands enfants, de ces ouvriers souffrants. Sa transformation ne fut pas tout à coup complète : la bienfaisance a son entraînement comme les vices ont le leur; la charité dévore la bourse d'un saint comme la roulette mange les biens du joueur. M. Popinot alla d'infortune en infortune, d'aumône en aumône;

puis, quand il eut soulevé tous les haillons qui forment à cette misère publique comme un appareil sous lequel s'envenime une plaie fiévreuse, il devint au bout d'un an la providence de son quartier. Il fut membre du comité de bienfaisance; du bureau de charité; partout où des fonctions gratuites étaient à exercer, il acceptait et agissait sans emphase, à la manière de l'*homme au petit manteau*, qui passe sa vie à porter des soupes dans les marchés et dans les endroits où sont les gens affamés. M. Popinot avait le bonheur d'agir sur une plus vaste circonférence et dans une sphère plus élevée : il veillait à tout, il prévenait le crime, il donnait de l'ouvrage aux ouvriers inoccupés, il faisait placer les impotents, il distribuait ses secours avec discernement sur tous les points menacés, se constituant le conseil de la veuve, le protecteur des enfants sans asile, le commanditaire des petits commerces. Personne au palais, ni dans Paris, ne connaissait cette vie secrète de M. Popinot. Il est des vertus si éclatantes qu'elles comportent l'obscurité : les hommes s'empressent de les mettre sous le boisseau; quant aux obligés du magistrat, tous, travaillant pendant le jour et fatigués la nuit,

étaient peu propres à le prôner; ils avaient l'ingratitude des enfants qui ne peuvent jamais s'acquitter parce qu'ils doivent trop : il y a des ingratitudes forcées; mais quel cœur a pu semer le bien pour récolter la reconnaissance et se croire grand?

Dès la deuxième année de son apostolat secret, M. Popinot avait fini par convertir en un parloir le magasin du rez-de-chaussée de sa maison, qui était éclairé par les trois croisées à grilles en fer. Les murs et le plafond de cette grande pièce avaient été blanchis à la chaux, et le mobilier consistait en bancs de bois semblables à ceux des écoles, en une armoire grossière, un bureau de noyer et un fauteuil. Dans l'armoire étaient ses registres de bienfaisance, ses modèles de *bons de pain*, son journal, car il tenait ses écritures commercialement, afin de ne pas être la dupe de son cœur. Toutes les misères du quartier étaient chiffrées, casées dans un livre où chaque malheur avait son compte, comme chez un marchand les débiteurs divers. Lorsqu'il y avait doute sur une famille, sur un homme à secourir, le magistrat trouvait à ses ordres les renseignements de la police de sûreté. Lavienne, domestique fait pour le maître, était son

aide-de-camp; il dégageait ou renouvelait les reconnaissances du Mont-de-Piété, et courait aux endroits les plus menacés, pendant que son maître travaillait au Palais. De quatre à sept heures du matin, en été, de six à neuf heures en hiver, cette salle était pleine de femmes, d'enfants, d'indigents auxquels M. Popinot donnait audience. Il n'était nullement besoin de poêle en hiver; la foule abondait si druement que l'atmosphère devenait chaude; seulement Lavienne mettait de la paille sur le carreau trop humide. A la longue, les bancs étaient devenus polis comme de l'acajou verni; puis, à hauteur d'homme, la muraille avait reçu je ne sais quelle sombre peinture appliquée par les haillons et les vêtements délabrés de tous ces pauvres gens. Cette assemblée pittoresque gardait une contenanee respectueuse. Ces malheureux aimaient tant M. Popinot que quand, avant l'ouverture de sa porte, ils étaient attroupés vers le matin en hiver, les femmes se chauffant avec des *gueux*, les hommes se brassant pour s'échauffer, jamais un murmure n'avait troublé son sommeil; les chiffonniers, les gens à état nocturne, connaissaient ce logis, et voyaient souvent le cabinet du magistrat éclairé à des heures indues; enfin les

voleurs disaient en passant , *Voilà sa maison!* et la saluaient. Le matin appartenait aux pauvres, le milieu du jour aux criminels, le soir aux travaux judiciaires.

Le génie d'observation que possédait M. Popinot était donc nécessairement *bifrons :* il devinait les vertus de la misère, les bons sentiments froissés, les belles actions en principe, les dévouements inconnus, comme il allait chercher au fond des consciences les plus légers linéaments du crime, les fils les plus ténus des délits, pour en tout discerner. Le patrimoine de M. Popinot valait mille écus de rente; sa femme, sœur de M. Bianchon le père, médecin à Sancerre, lui en avait apporté deux fois autant; elle était morte depuis cinq ans et avait laissé sa fortune à son mari; or, comme les appointements de juge-suppléant ne sont pas considérables, et que M. Popinot n'était juge en pied que depuis quatre ans, il est facile de deviner la cause de sa parcimonie dans tout ce qui concernait sa personne ou sa vie, en voyant combien ses revenus étaient médiocres, combien était grande sa bienfaisance. D'ailleurs, l'indifférence en fait de vêtement, qui signalait en M. Popinot l'homme préoccupé ,

n'est-elle pas la marque distinctive de la haute science, de l'art cultivé follement, de la pensée perpétuellement active? Pour achever ce portrait, il suffira d'ajouter que M. Popinot était du petit nombres des juges du tribunal de la Seine auxquels la décoration de la Légion-d'Honneur n'avait pas été accordée.

Tel était l'homme que le président de la deuxième chambre, à laquelle appartenait M. Popinot, rentré depuis deux ans parmi les juges civils, avait commis pour procéder à l'interrogatoire du marquis d'Espard, sur la requête présentée par sa femme afin d'obtenir une interdiction.

A neuf heures, la rue du Fouarre devenait déserte et reprenait son aspect sombre et misérable; Bianchon pressa donc le trot de son cheval, afin de surprendre son oncle au milieu de son audience. Bianchon, médecin d'un hôpital, et médecin gratuit de tous les malades que lui recommandait le juge, n'était pas moins connu que lui des malheureux assemblés là. Il ne pensa pas sans sourire à l'étrange contraste que produirait son oncle auprès de madame d'Espard, et il se promit de l'amener à faire une toilette qui ne le rendît pas trop ridi-

— Mon oncle a-t-il seulement un habit neuf? se disait Bianchon en entrant dans la rue du Fouarre, où les croisées du parloir jetaient une pâle lumière. Je ferai bien, je crois, de m'entendre là-dessus avec Lavienne.

Au bruit du cabriolet, une dizaine de pauvres surpris sortirent de dessous le porche, et se découvrirent en reconnaissant le médecin. Bianchon aperçut son oncle au milieu du parloir dont les bancs étaient en effet garnis d'indigents, et tous présentaient les grotesques singularités de costume qui arrêtent en pleine rue les passants les moins artistes. Certes, un dessinateur, un Rembrandt, s'il en existait un de nos jours, aurait conçu là l'une de ses plus magnifiques compositions en voyant ces misères naïvement posées et silencieuses. Ici, la rugueuse figure d'un austère vieillard à barbe blanche, au crâne apostolique, un saint Pierre tout fait pour un peintre; sa poitrine découverte en partie laissait voir des muscles saillants, indice d'un tempérament de bronze qui lui avait servi de point d'appui pour soutenir tout un poëme de malheurs. Là, une jeune femme donnait à téter à son dernier enfant pour l'empêcher de crier, en en tenant un

autre, âgé de cinq ans environ, entre ses genoux ; ce sein, dont la blancheur éclatait au milieu des haillons, cet enfant à chairs transparentes, et son frère, dont la pose révélait tout un avenir de gamin, attendrissaient l'âme par une sorte d'opposition à demi-gracieuse avec la longue file de figures rouges de froid, au milieu de laquelle apparaissait cette famille. Plus loin, une vieille femme, pâle et froide, offrait ce masque repoussant du paupérisme en révolte, prêt à venger un jour de sédition toutes ses peines passées. Il y était aussi, l'ouvrier jeune, débile, paresseux, de qui l'œil plein d'intelligence annonçait de hautes facultés comprimées par des besoins vainement combattus, se taisant sur ses souffrances, et près de mourir faute de rencontrer l'occasion de passer entre les barreaux de l'immense vivier où s'agitent ces misères qui s'entre-dévorent. Les femmes étaient en majorité; leurs maris, partis pour leurs ateliers, leur laissaient sans doute le soin de plaider la cause du ménage avec cet esprit qui caractérise la femme du peuple, presque toujours la reine dans son taudis. Vous eussiez vu sur toutes les têtes des foulard déchirés, des robes bordées de boue, des fichus en lambeaux, des casaquins

sales et troués, mais partout des yeux qui brillaient comme autant de flammes vives. Réunion horrible, dont l'aspect inspirait d'abord le dégoût, mais qui bientôt causait une sorte de terreur au moment où l'on apercevait que, toute fortuite, la résignation de ces âmes aux prises avec tous les besoins de la vie était une spéculation fondée sur la bienfaisance. Les deux chandelles qui éclairaient le parloir vacillaient dans une espèce de brouillard causé par la puante atmosphère de ce lieu mal aéré. Le magistrat n'était pas le personnage le moins pittoresque au milieu de cette assemblée : il avait sur la tête un bonnet de coton roussâtre; et comme il était sans cravate, son cou rouge de froid et ridé se dessinait nettement au-dessus du collet rabougri de sa vieille robe de chambre. Sa figure fatiguée offrait l'expression à demi-stupide que donne la préoccupation : sa bouche, comme celle de tous ceux qui travaillent, s'était ramassée comme une bourse dont on a serré les cordons; son front contracté semblait supporter le fardeau de toutes les confidences qui lui étaient faites; il sentait, analysait et jugeait. Attentif autant qu'un prêteur à la petite semaine, ses yeux quittaient ses livres et ses renseignements

pour pénétrer jusqu'au for intérieur des individus qu'il examinait avec la rapidité de vision par laquelle les avares expriment leurs inquiétudes. Lavienne était debout derrière son maître, prêt à exécuter ses ordres; il faisait sans doute la police, et accueillait les nouveaux venus, en les encourageant contre leur propre honte. Quand le médecin parut, il se fit un mouvement sur les bancs; Lavienne tourna la tête et fut étrangement surpris de voir Bianchon.

— Ah! te voilà, mon garçon dit Popinot en se détirant les bras. Qui t'amène à cette heure?

— Je craignais que vous ne fissiez aujourd'hui, sans m'avoir vu, certaine visite judiciaire au sujet de laquelle je veux vous entretenir.

— Eh bien! reprit le juge en s'adressant à une grosse petite femme qui restait debout près de lui, si vous ne me dites pas ce que vous avez, je ne le devinerai pas...

—Dépêchez-vous, lui dit Lavienne, ne prenez pas le temps des autres.

— Monsieur, dit enfin la femme en rougissant, et baissant la voix de manière à n'être entendue que de Popinot et de Lavienne, je suis *marchande*

des quatre saisons, et j'ai mon petit dernier pour lequel je dois les mois de nourrice. Donc j'avais caché mon pauvre argent.

— Eh bien! votre homme l'a pris? dit Popinot en devinant le dénoûment de la confession.

— Oui, monsieur.

— Comment vous nommez-vous.

— La Pomponne.

— Votre mari ?

— Toupinet.

— Rue du Petit-Banquier, reprit Popinot en feuilletant son registre. Il est en prison ? dit-il en lisant une observation en marge de la case où ce ménage était inscrit.

—Pour dettes, mon cher monsieur.

Popinot hocha la tête.

— Mais, monsieur, je n'ai pas de quoi garnir ma brouette, vu que le propriétaire est venu hier et m'a forcée de le payer, sans quoi j'étais à la porte.

Lavienne se pencha vers son maître et lui dit quelques mots à l'oreille.

— Eh bien! que faut-il pour acheter votre fruit à la halle?

— Mais, mon cher monsieur, j'aurais besoin,

pour continuer mon commerce, de... oui, j'aurais bien besoin de dix francs.

Le juge fit un signe à Lavienne, qui tira d'un grand sac dix francs et les donna à la femme pendant que le juge inscrivait le prêt sur son registre. A voir le mouvement de joie qui fit tressaillir la marchande, Bianchon devina les anxiétés par lesquelles cette femme avait été sans doute agitée en venant de sa maison chez le juge.

— A vous, dit Lavienne au vieillard à barbe blanche.

Bianchon tira le domestique à part, et s'enquit du temps que prendrait cette audience.

— Monsieur a eu deux cents personnes ce matin, en voici encore quatre-vingts *à faire*, dit Lavienne; monsieur le docteur aurait le temps d'aller à ses premières visites.

— Mon garçon, dit le juge en se retournant et saisissant Horace par le bras, tiens, voici deux adresses ici près, l'une rue de Seine, et l'autre rue de l'Arbalète; il faut y courir. Rue de Seine, une jeune fille s'est asphyxiée cette nuit; l'autre est un homme à faire entrer à ton hôpital. Je t'attendrai pour déjeuner.

Bianchon revint au bout d'une heure ; la rue du Fouarre était déserte, le jour commençait à poindre, son oncle remontait chez lui, le dernier pauvre de qui le magistrat venait de panser l'âme s'en allait, et le sac de Lavienne était vide.

— Eh bien ! comment vont-ils? dit le juge au docteur en montant l'escalier.

— L'homme est mort, répondit Bianchon ; la jeune fille s'en tirera.

Depuis que l'œil et la main d'une femme y manquaient, l'appartement où demeurait M. Popinot avait pris une physionomie en harmonie avec celle du maître. L'incurie de l'homme emporté par une pensée dominante imprimait son cachet bizarre en toutes choses. Partout une poussière invétérée, partout dans les objets ces changements de destination dont l'industrie rappelait celle des ménages de garçon : c'étaient des papiers dans des vases de fleurs, des bouteilles d'encre vides sur les meubles, des assiettes oubliées, des briquets phosphoriques convertis en bougeoir au moment où il fallait faire une recherche, des déménagements partiels commencés et oubliés, enfin tous les encombrements et les vides occasionnés par des pensées de range-

ment abandonnées. Mais le cabinet du magistrat était particulièrement le résumé fidèle de ce désordre incessant ; il accusait sa marche sans halte, l'entraînement de l'homme accablé d'affaires, poursuivi par des nécessités qui se croisent. La bibliothèque était comme au pillage, les livres traînaient, les uns empilés le dos dans les pages ouvertes, les autres tombés les feuillets contre terre ; les dossiers de procédures, disposés en ligne le long du corps de la bibliothèque, encombraient le parquet. Ce parquet n'avait pas été frotté depuis cinq ans. Les tables et les meubles étaient chargés d'*ex voto* apportés par la misère reconnaissante. Sur les cornets en verre bleu qui ornaient la cheminée se trouvaient deux globes de verre, à l'intérieur desquels étaient répandues diverses couleurs mêlées, ce qui leur donnait l'apparence d'un curieux produit de la nature. Des bouquets en fleurs artificielles, des tableaux où le chiffre de M. Popinot était entouré de cœurs et d'immortelles décoraient les murs; ici des boîtes en ébénisterie prétentieusement faites, et qui ne pouvaient servir à rien; là, des serre-papiers travaillés dans le goût des ouvrages exécutés au bagne par les forçats. Ces chefs-d'œuvre de pa-

tience, ces *rébus* de gratitude, ces bouquets desséchés donnaient au cabinet et à la chambre du juge, l'air d'une boutique de jouets d'enfants ; le bon homme s'en faisait des *memento*, il les emplissait de notes, de plumes oubliées et de menus papiers. Ces sublimes témoignages d'une charité divine étaient pleins de poussière, sans fraîcheur. Quelques oiseaux parfaitemens empaillés, mais rongés par les mites, se dressaient dans cette forêt de colifichets où dominait un angora, le chat favori de madame Popinot, à qui sans doute un naturaliste sans le sou l'avait restitué avec toutes les apparences de la vie, payant ainsi par un trésor éternel une légère aumône. Quelque artiste du quartier, de qui le cœur avait égaré les pinceaux, avait également fait les portraits de M. et de madame Popinot. Jusque dans l'alcôve de la chambre à coucher se voyaient des pelotes brodées, des paysages en point de marque, et des croix en papier plié dont les fioritures indiquaient un travail insensé. Les rideaux des fenêtres étaient noircis par la fumée, et les draperies n'avaient plus aucune couleur.

Entre la cheminée et la longue table carrée sur laquelle travaillait le magistrat, la cuisinière avait

servi deux tasses de café au lait sur un guéridon; et deux fauteuils d'acajou garnis en étoffe de crin attendaient l'oncle et le neveu. Comme le jour intercepté par les croisées n'arrivait pas jusqu'à cette place, la cuisinière avait laissé deux chandelles dont la mèche démesurément longue formait champignon, et jetait cette lumière rougeâtre et immobile qui fait durer la chandelle par la lenteur de la combustion, découverte due aux avares.

— Cher oncle, vous devriez vous vêtir plus chaudement quand vous descendez à ce parloir.

— Je me fais scrupule de les faire attendre, ces pauvres gens! Eh bien! que me veux-tu, toi?

— Mais, je viens vous inviter à dîner demain chez la marquise d'Espard.

— Une de nos parentes? demanda le juge d'un air si naïvement préoccupé que Bianchon se mit à rire.

— Non, mon oncle, la marquise d'Espard est une haute et puissante dame, qui a présenté une requête au tribunal, à l'effet de faire interdire son mari, et vous avez été commis...

— Et tu veux que j'aille dîner chez elle! Es-tu fou? dit le juge en saisissant le code de procédure.

Tiens, lis donc l'article qui défend au magistrat de boire et de manger avec l'une des parties qu'il doit juger. Qu'elle vienne me voir, si elle a quelque chose à me dire, ta marquise. Je devais en effet aller demain interroger son mari, après avoir examiné l'affaire pendant la nuit prochaine.

Il se leva, prit un dossier qui se trouvait sous un serre-papier à portée de sa vue, et dit après en avoir lu l'intitulé : — Voici les pièces.

— Puisque cette haute et puissante dame t'intéresse, dit-il, voyons la requête.

Popinot croisa sa robe de chambre dont les pans retombaient toujours en laissant sa poitrine à nu, trempant ses mouillettes dans son café froidi, et chercha la requête qu'il lut en se permettant quelques parenthèses et quelques discussions auxquelles son neveu prit part. Cette requête constituant le sujet même de cette aventure, en forme un des plus curieux chapitres.

LA REQUÊTE.

III

« A monsieur le Président du tribunal civil de première instance du département de la Seine, séant au Palais-de-Justice, à Paris.

» Madame Jeanne-Clémentine-Athénaïs de Blamont-Chauvry, épouse de M. Charles-Maurice-Marie Andoche, comte de Négrepelisse, marquis d'Espard (bonne noblesse), propriétaire; ladite dame d'Espard demeurant rue du Faubourg-Saint

Honoré, n° 104, et ledit sieur d'Espard, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n° 22 (ah! oui, M. le président m'a dit que c'était dans mon quartier!) ayant Me Plumet pour avoué; »

— Plumet! un petit faiseur d'affaires, un homme mal vu du tribunal et de ses confrères, qui nuit à ses clients!

« A l'honneur de vous exposer, monsieur le président, que depuis une année les facultés morales et intellectuelles de M. d'Espard, son mari, ont subi une altération si profonde, qu'elles constituent l'état de démence et d'imbécillité prévu par l'article 486 du code civil, et appellent au secours de sa fortune, de sa personne, et dans l'intérêt de ses enfants, qu'il garde près de lui, l'application des dispositions voulues par le même article.

» Qu'en effet, l'état moral de M. d'Espard qui, depuis quelques années, offrait des craintes graves fondées sur le système adopté par lui pour le gouvernement de ses affaires, a parcouru, pendant cette dernière année surtout, une déplorable échelle de dépression; que la volonté, la première, a ressenti les effets du mal, et que son anéantissement a laissé M. le marquis d'Espard livré à tous

les dangers d'une incapacité constatée par les faits suivants.

» Depuis longtemps tous les revenus que procurent les biens du marquis d'Espard passent, sans causes plausibles et sans avantages, même temporaires, à une vieille femme de qui la laideur repoussante est généralement remarquée, et nommée madame Marboutin, demeurant tantôt à Paris, rue de la Vrillière, n° 8, tantôt à Villeparisis, près Claye, département de Seine-et-Marne, et au profit de son fils, âgé de trente-six ans, officier de l'ex-garde impériale, que, par son crédit, M. le marquis d'Espard a placé dans la garde royale en qualité de chef d'escadron au 1er régiment de cuirassiers. Ces personnes, réduites en 1814 à la dernière misère, ont successivement acquis des immeubles d'un prix considérable, entre autres, et dernièrement, un hôtel, grande rue Verte, où le sieur Marboutin fait actuellement des dépenses considérables afin de s'y établir avec la dame Marboutin sa mère, en vue du mariage qu'il poursuit; dépenses qui déjà s'élèvent à plus de cent mille francs. Ce mariage est procuré par les démarches du marquis d'Espard auprès de son banquier, M. Luc Sullivan,

6

duquel il a demandé la fille en mariage pour ledit sieur Marboutin, en promettant son crédit pour lui obtenir la dignité de baron. Cette nomination a eu lieu effectivement par ordonnance de Sa Majesté, en date du 29 décembre dernier, sur les sollicitations du marquis d'Espard, ainsi qu'il peut en être justifié par sa grandeur monseigneur le garde-des-sceaux, si le tribunal jugeait à propos de recourir à son témoignage;

» Qu'aucune raison, *même prise parmi celles que la morale et la loi réprouvent également,* ne peut justifier l'empire que la dame veuve Marboutin a pris sur le marquis d'Espard, qui, d'ailleurs, la voit très-rarement; ni expliquer son étrange affection pour ledit sieur baron Marboutin, avec lequel ses communications sont peu fréquentes. Cependant leur autorité se trouve être si grande que chaque fois qu'ils ont besoin d'argent, fût-ce même pour satisfaire de simples fantaisies, cette dame ou son fils.... »

— Hé! hé! *raison que la morale et la loi réprouvent!* Que veut nous insinuer le clerc ou l'avoué? dit Popinot.

Bianchon se mit à rire.

« Cette dame *ou son fils* obtiennent sans aucune discussion du marquis d'Espard ce qu'ils demandent ; et à défaut d'argent comptant, M. d'Espard signe des lettres de change négociées par M. Luc Sullivan, lequel a fait offre à l'exposante d'en témoigner ;

» Que d'ailleurs, à l'appui de ces faits, il est arrivé récemment, lors du renouvellement des baux de la terre d'Espard, que les fermiers ayant donné une somme assez importante pour la continuation de leurs contrats, le sieur Marboutin s'en est fait faire immédiatement la délivrance ;

» Que la volonté du marquis d'Espard a si peu de concours à l'abandon de ces sommes, que quand il lui en a été parlé, il n'a point paru s'en souvenir, et que, toutes les fois que des personnes graves l'ont questionné sur son dévouement à ces deux individus, ses réponses ont indiqué une si entière abnégation de ses idées, de ses intérêts, qu'il existe nécessairement en cette affaire une cause occulte sur laquelle l'exposante appelle l'œil de la justice, attendu qu'il est impossible que cette cause ne soit pas criminelle, abusive et tortionnaire, ou d'une nature appréciable par la médecine légale, si toute

fois cette obsession n'est pas de celles qui rentrent dans l'abus des forces morales, et qu'on ne peut qualifier qu'en se servant du terme extraordinaire de *possession*. »

— Diable! reprit Popinot, que dis-tu de cela? toi, docteur. Ces faits-là sont bien étranges!

— Ils pourraient être, répondit Bianchon, un effet du pouvoir magnétique.

— Tu crois donc aux bêtises de Mesmer, à son baquet, à la vue au travers des murailles?

— Oui, mon oncle, dit gravement le docteur. En vous entendant lire cette requête, j'y pensais. Je vous déclare que j'ai vérifié, dans une autre sphère d'action, plusieurs faits analogues, relativement à l'empire sans bornes qu'un homme peut acquérir sur un autre. Je suis, contrairement à l'opinion de mes confrères, entièrement convaincu de la puissance de la volonté considérée comme force motrice. J'ai vu, tout compérage et charlatanisme à part, les effets de cette *possession*. Les actes promis au *magnétiseur* par le *magnétisé* pendant le sommeil ont été scrupuleusement accomplis dans l'état de veille. La volonté de l'un était devenue la volonté de l'autre.

— Toute espèce d'acte?

— Oui.

— Même criminel?

— Même criminel.

— Il faut que ce soit toi pour que je t'écoute.

— Je vous en rendrai témoin, dit Bianchon.

— Hum! hum! fit le juge. En supposant que la cause de cette prétendue *possession* appartînt à cet ordre de faits, elle serait difficile à constater et à faire admettre en justice.

— Je ne vois pas, si cette dame Marboutin est affreusement laide et vieille, quel autre moyen de séduction elle pourrait avoir, dit Bianchon.

— Mais, reprit le juge, en 1814, époque à laquelle la séduction aurait éclaté, cette femme devait avoir quatorze ans de moins; et si elle a été liée dix ans auparavant avec M. d'Espard, ces calculs de date nous reportent à vingt-quatre ans en arrière, époque à laquelle madame Marboutin pouvait être jeune, jolie, et avoir conquis, par des moyens fort naturels, pour elle aussi bien que pour son fils, sur M. d'Espard, un empire auquel certains hommes ne savent pas se soustraire. Si la cause de cet empire semble répréhensible aux yeux de la jus-

tice, il est justifiable aux yeux de la nature. Madame Marboutin aura pu se fâcher du mariage contracté probablement vers ce temps par le marquis d'Espard avec mademoiselle de Blamont-Chauvry, et il pourrait n'y avoir au fond de ceci qu'une rivalité de femmes, puisque le marquis ne demeure plus depuis longtemps avec madame d'Espard.

— Mais cette laideur repoussante, mon oncle.

— La puissance des séductions, reprit le juge, est en raison directe avec la laideur; vieille question! D'ailleurs, et la petite-vérole, docteur? Mais continuons.

« Que dès l'année 1815, pour fournir aux sommes exigées par ces deux personnes, M. le marquis d'Espard a été se loger avec ses deux enfants rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, dans un appartement dont le dénuement est indigne de son nom et de sa qualité; (on se loge comme on veut!) qu'il y détient ses deux enfants, le comte Clément d'Espard, et le vicomte Camille d'Espard, dans les habitudes d'une vie en désaccord avec leur avenir, avec leur nom et leur fortune; que souvent le manque d'argent est tel, que récemment le propriétaire, un sieur Maraist, fit saisir les meubles

garnissant les lieux ; que quand cette voie de poursuites fut effectuée en sa présence, le marquis d'Espard a aidé l'huissier, qu'il a traité comme un homme de qualité, en lui prodiguant toutes les marques de courtoisie et d'attention qu'il aurait eues pour une personne élevée au-dessus de lui en dignité. »

L'oncle et le neveu se regardèrent en riant.

« Que, d'ailleurs, tous les actes de sa vie, en dehors des faits allégués à l'égard de la dame veuve Marboutin et du sieur baron Marboutin son fils, sont empreints de folie. Que depuis bientôt dix ans, il s'occupe si exclusivement de la Chine, de ses coutumes, de ses mœurs, de son histoire, qu'il rapporte tout aux habitudes chinoises; que, questionné sur ce point, il confond les affaires du temps, les événements de la veille, avec les faits relatifs à la Chine, qu'il censure les actes du gouvernement et la conduite du roi, quoique d'ailleurs il l'aime personnellement, en les comparant à la politique chinoise ;

» Que cette monomanie a poussé le marquis d'Espard à des actions dénuées de sens; que, contre les habitudes de son rang et les idées qu'il professait

sur le devoir de la noblesse, il a entrepris une affaire commerciale pour laquelle il souscrit journellement des obligations à terme qui menacent aujourd'hui son honneur et sa fortune, attendu qu'elles emportent pour lui la qualité de négociant, et peuvent, faute de payement, le faire déclarer en faillite; que ces obligations, contractées envers les marchands de papier, les imprimeurs, les lithographes et les coloristes, qui ont fourni les éléments nécessaires à cette publication intitulée : *Histoire pittoresque, de la Chine* et paraissant par livraisons, sont d'une telle importance, que ces mêmes fournisseurs ont supplié l'exposante de requérir l'interdiction du marquis d'Espard afin de sauver leurs créances. »

— Cet homme est un fou, s'écria Bianchon.

— Tu crois cela, toi! dit le juge. Il faut l'entendre. Qui n'écoute qu'une cloche n'a qu'un son.

— Mais il me semble... dit Bianchon.

— Mais il me semble, dit Popinot, que si quelqu'un de mes parents voulait s'emparer de l'administration de mes biens, et qu'au lieu d'être un simple juge de qui les collègues peuvent examiner tous les jours l'état moral, je fusse duc et pair, un

avoué quelque peu rusé, comme est Plumet, pourrait dresser une requête semblable contre moi.....

« Que l'éducation de ses enfants a souffert de cette monomanie, et qu'il leur a fait apprendre, contrairement à tous les usages de l'enseignement, les faits de l'histoire chinoise qui contredisent les doctrines de la religion catholique, et leur a fait apprendre les dialectes chinois. »

— Ici l'avoué me paraît drôle ! dit Bianchon.

— La requête a été dressée par quelque premier clerc qui n'était pas très-Chinois, dit le juge.

« Qu'il laisse souvent ses enfants dénués des choses les plus nécessaires; que l'exposante, malgré ses instances, ne peut les voir, et que le sieur marquis d'Espard les lui amène une seule fois par an; que sachant les privations auxquelles ils sont soumis, elle a fait de vains efforts pour leur donner les choses les plus nécessaires à l'existence et desquelles ils manquaient... »

— Oh ! madame la marquise, voici des farces ! Qui prouve trop ne prouve rien ! Mon cher enfant, dit le juge en laissant le dossier sur ses genoux, quelle est la mère qui jamais a manqué de cœur, d'esprit, d'entrailles, au point de rester au-dessous

des inspirations suggérées par l'instinct animal? Une mère est aussi rusée pour arriver à ses enfants qu'une jeune fille peut l'être pour conduire à bien une intrigue d'amour! Si ta marquise avait voulu nourrir ou vêtir ses enfants, le diable ne l'en aurait certes pas empêchée! hein? Elle est un peu trop longue la couleuvre pour un vieux juge! Continuons.

« Que l'âge auquel arrivent lesdits enfants exige, dès à présent, qu'il soit pris des précautions pour les soustraire à la funeste influence de cette éducation, qu'il y soit pourvu selon leur rang, et qu'ils n'aient point sous les yeux l'exemple que leur donne la conduite de leur père;

» Qu'à l'appui des faits présentement allégués, il existe des preuves dont le tribunal obtiendra facilement la répétition. Maintes fois, M. d'Espard a nommé le juge de paix du 12e arrondissement un mandarin de troisième classe; il a souvent appelé les professeurs du collége Henri IV, des *lettrés*. A propos des choses les plus simples, il a dit : que cela ne se passait pas ainsi en Chine; il fait, dans le cours d'une conversation ordinaire, allusion soit à la dame Marboutin, soit à des événements arrivés

sous le règne de Louis XIV, et demeure alors plongé dans une mélancolie noire; il s'imagine parfois être en Chine. Plusieurs de ses voisins, notamment les sieurs Edme Becker, étudiant en médecine, Jean-Batiste Frémiot, professeur, domiciliés dans la même maison, pensent, après avoir pratiqué le marquis d'Espard, que sa monomanie, en tout ce qui est relatif à la Chine, est une conséquence d'un plan formé par le sieur baron Marboutin et la dame veuve Marboutin pour achever l'anéantissement des facultés morales du marquis d'Espard; attendu que le seul service que paraît rendre à M. d'Espard la dame Marboutin, est de lui procurer tout ce qui a rapport à l'empire de la Chine;

» Qu'enfin l'exposante offre de prouver au tribunal que les sommes absorbées par le sieur et dame veuve Marboutin, de 1814 à 1828, ne s'élèvent pas à moins d'un million de francs.

» A la confirmation des faits qui précèdent, l'exposante offre à M. le président le témoignage des personnes qui voient habituellement M. le marquis d'Espard, et dont les noms et qualités sont désignées ci-dessous, parmi lesquelles beaucoup l'ont suppliée de provoquer l'interdiction de M. le mar-

quis d'Espard, comme le seul moyen de mettre sa fortune à l'abri de sa déplorable administration, et ses enfants loin de sa funeste influence.

» Ce considéré, M. le président, et vu les pièces ci-jointes, l'exposante requiert qu'il vous plaise, attendu que les faits qui précèdent prouvent évidemment l'état de démence et d'imbécillité de M. le marquis d'Espard, ci-dessus nommé, qualifié et domicilié, ordonner que, pour parvenir à l'interdiction d'icelui, la présente requête et les pièces à l'appui seront communiquées à M. le procureur du roi, et commettre l'un de MM. les juges du tribunal à l'effet de faire le rapport au jour que vous voudrez bien indiquer, pour être sur le tout, par le tribunal, statué ce qu'il appartiendra, et vous ferez justice, etc. »

— Et voici, dit Popinot, l'ordonnance du président qui me commet. Hé bien, que veut de moi la marquise d'Espard? je sais tout. J'irai demain avec un greffier chez M. le marquis, car ceci ne me paraît pas clair du tout.

— Écoutez, cher oncle, je ne vous ai jamais demandé le moindre petit service qui eût trait à vos fonctions judiciaires; eh bien, je vous prie d'avoir

pour madame d'Espard une complaisance que mérite sa situation. Si elle venait ici, vous l'écouteriez; allez l'entendre chez elle ; madame d'Espard est une femme maladive, nerveuse, délicate, qui se trouverait mal dans votre nid à rats; allez-y le soir, au lieu d'y accepter à dîner, puisque la loi vous défend de boire et de manger chez vos justiciables.

— La loi ne vous défend-elle pas de recevoir des legs de vos morts? dit Popinot croyant apercevoir une teinte d'ironie sur les lèvres de son neveu.

— Allons, mon oncle, quand ce ne serait que pour deviner le vrai de cette affaire, accordez-moi ma demande? Vous viendrez là comme juge d'instruction, puisque les choses ne vous semblent pas claires. Diantre! l'interrogatoire de la marquise n'est pas moins nécessaire que celui de son mari.

— Tu as raison, dit le magistrat, elle pourrait bien être la folle. J'irai.

— Je viendrai vous prendre: écrivez sur votre agenda : *demain soir, à neuf heures, chez madame d'Espard.* — Bien, dit Bianchon, en voyant son oncle noter le rendez-vous.

Le lendemain soir, à neuf heures, le docteur

Bianchon monta le poudreux escalier de son oncle, et le trouva occupé à la rédaction de quelque jugement épineux. L'habit demandé par Lavienne n'avait pas été apporté par le tailleur, en sorte que M. Popinot prit son vieil habit plein de taches et fut le Popinot *incomptus* de qui l'aspect excitait le rire sur les lèvres de ceux auxquels sa vie intime était inconnue. Bianchon obtint cependant de mettre en ordre la cravate de son oncle, de lui boutonner son habit, dont il cacha les taches en croisant le revers des basques de droite à gauche et présentant ainsi la partie encore neuve du drap. Mais en quelques instants, le juge retroussa son habit sur sa poitrine par la manière dont il mit ses mains dans ses goussets en obéissant à son habitude; l'habit, démesurément plissé par devant et par derrière, forma comme une bosse au milieu du dos, et produisit entre le gilet et le pantalon une solution de continuité par laquelle se montra la chemise. Pour son malheur, Bianchon ne s'aperçut de ce surcroît de ridicule qu'au moment où son oncle se présenta chez la marquise.

Une légère esquisse de la vie de la personne chez laquelle se rendaient en ce moment le doc-

teur et le juge est ici nécessaire pour rendre intelligible la conférence que Popinot allait avoir avec elle.

CE QUI FUT DIT

ENTRE UNE FEMME A LA MODE

ET LE JUGE POPINOT.



IV

Madame d'Espard était, depuis deux ans, très à la mode à Paris, où la Mode élève, abaisse tour à tour des personnages qui, tantôt grands, tantôt petits, c'est-à-dire tour à tour en vue et oubliés, deviennent plus tard des personnes insupportables comme le sont tous les ministres disgraciés, et toutes les majestés déchues. Incommodes par leurs prétentions fanées, ces flatteurs du passé saven

tout, médisent de tout, et sont les amis de tout le monde, comme les dissipateurs ruinés.

Pour avoir été quittée par son mari vers l'année 1815, madame d'Espard devait s'être mariée au commencement de l'année 1812 ; ses enfants avaient donc nécessairement, l'un quinze et l'autre treize ans. Par quel hasard une mère de famille, âgée d'environ trente-cinq ans, était-elle à la mode? Quoique la mode soit capricieuse, et que nul ne puisse à l'avance désigner ses favoris; que souvent elle exalte la femme d'un banquier ou quelque personne d'une élégance et de beauté douteuses, il doit sembler surnaturel que la Mode eût pris des allures constitutionnelles en adoptant la présidence d'âge. Ici la Mode avait fait comme tout le monde, elle acceptait madame d'Espard pour une jeune femme. La marquise avait trente-cinq ans sur les registres de l'état-civil, et vingt-deux ans le soir, dans un salon.

Mais combien de soins et d'artifices! Des boucles artificieuses lui cachaient les tempes; elle se condamnait chez elle au demi-jour en faisant la malade, afin de rester dans les teintes protectrices d'une lumière passée à la mousseline; comme

Diane de Poitiers, elle pratiquait l'eau froide pour ses bains; comme elle encore, la marquise couchait sur le crin, dormait sur des oreillers de maroquin pour conserver sa chevelure, mangeait peu, ne buvait que de l'eau, combinait ses mouvements afin d'éviter la fatigue, et mettait une exactitude monastique dans les moindres actes de sa vie.

Ce rude système a, dit-on, été poussé jusqu'à l'emploi de la glace au lieu d'eau, jusqu'aux aliments froids, par une illustre polonaise qui, de nos jours, allie une vie déjà séculaire aux occupations, aux mœurs de la petite maîtresse. Destinée à vivre autant que vécut Marion de Lorme, à laquelle des biographes accordent cent trente ans, l'ancienne gouvernante de la Pologne montre, à près de cent ans, un esprit et un cœur jeunes, une gracieuse figure, une taille charmante; elle peut dans sa conversation, où les mots pétillent comme les sarments au feu, comparer les hommes et les livres de la littérature actuelle aux hommes et aux livres du dix-huitième siècle; de Varsovie, elle commande ses bonnets chez Herbault; grande dame, elle a le dévouement d'une petite fille; elle

nage, elle court comme un lycéen, et sait se jeter sur une causeuse aussi gracieusement qu'une jeune coquette; elle insulte la mort et se rit de la vie; elle étonna jadis l'empereur Alexandre, et peut aujourd'hui surprendre l'empereur Nicolas par la magnificence de ses fêtes; elle fait verser des larmes à quelque jeune homme épris; elle a l'âge qu'il lui plaît d'avoir; elle est un véritable conte de fée, si toutefois elle n'est pas la fée du conte.

Madame d'Espard avait-elle connu Mme Z........k? voulait-elle la recommencer? Quoi qu'il en soit, la marquise prouvait la bonté de ce régime; son teint était pur, son front n'avait point de rides, son corps gardait, comme celui de la bien-aimée de Henri II, la souplesse, la fraîcheur, attraits cachés qui ramènent et fixent l'amour auprès d'une femme, Les précautions si simples de ce régime, indiqué par l'art, par la nature, peut-être aussi par l'expérience, trouvaient d'ailleurs en elle un système général qui les corroborait. La marquise était douée d'une profonde indifférence pour tout ce qui n'était pas elle; les hommes l'amusaient, mais aucun d'eux ne lui avait causé ces grandes excitations qui remuent profondément les deux natures et brisent

l'une par l'autre; elle n'avait ni haine ni amour ; offensée, elle se vengeait froidement et tranquillement, à son aise, en attendant l'occasion de satisfaire la mauvaise pensée qu'elle conservait sur quiconque s'était mal posé dans son souvenir. Elle ne se remuait pas, ne s'agitait point; elle parlait, car elle savait qu'en disant deux mots une femme peut faire tuer trois hommes. Elle s'était vue quittée par M. d'Espard avec un singulier plaisir; il emmenait deux enfants qui, pour le moment, l'ennuyaient, et qui, plus tard, pouvaient nuire à ses prétentions. Ses amis les plus intimes, comme ses adorateurs les moins persévérants, ne lui voyant aucun de ces bijoux à la Cornélie qui vont et viennent en avouant, sans le savoir, l'âge d'une mère, tous la prenaient pour une jeune femme. Les deux enfants de qui la marquise paraissait tant s'inquiéter dans sa requête, étaient aussi bien que leur père inconnus du monde comme le passage nord-est est inconnu des marins. M. d'Espard passait pour un original qui avait abandonné sa femme sans avoir contre elle le plus petit sujet de plainte.

Maîtresse d'elle-même à vingt-deux ans, et maî-

tresse de sa fortune, qui consistait en vingt-six mille livres de rente, la marquise hésita longtemps avant de prendre un parti et de décider son existence. Quoiqu'elle profitât des dépenses que son mari avait faites dans son hôtel, qu'elle gardât les ameublements, les équipages, les chevaux, enfin toute une maison montée, elle mena d'abord une vie retirée pendant les années 16, 17 et 18, époque à laquelle les familles se remettaient des désastres occasionnés par les tourmentes politiques. Appartenant d'ailleurs à l'une des maisons les plus considérables et les plus illustres du faubourg Saint-Germain, ses parents lui conseillèrent de vivre en famille, après la séparation forcée à laquelle la condamnait l'inexplicable caprice de son mari.

En 1820, la marquise sortit de sa léthargie, parut à la cour, dans les fêtes, et reçut chez elle. De 1825 à 1828 elle tint un grand état de maison, se fit remarquer par son goût et par sa toilette; elle eut son jour, ses heures de réceptions; puis elle s'assit bientôt sur le trône où précédemment avaient brillé madame la vicomtesse de Beauséant, la duchesse de Langeais, madame Firmiani, laquelle, après son riage avec M. de Camps, avait résigné le sceptre

aux mains de la marquise d'Aiglemont à qui madame d'Espard l'arracha. Le monde ne savait rien de plus sur la vie intime de la marquise d'Espard. Elle paraissait devoir demeurer longtemps à l'horizon parisien, comme un soleil près de se coucher, mais qui ne se coucherait jamais. La marquise s'était étroitement liée avec une duchesse non moins célèbre par sa beauté que par son dévouement à la personne d'un prince alors en disgrâce, mais habitué à toujours entrer en dominateur dans les gouvernements à venir. Madame d'Espard était également l'amie d'une étrangère près de laquelle un illustre et rusé diplomate russe analysait les affaires publiques. Enfin une vieille comtesse, accoutumée à battre les cartes du grand jeu politique, l'avait maternellement adoptée. Pour tout homme à haute vue, madame d'Espard se préparait ainsi à faire succéder une sourde, mais réelle influence, au règne public et frivole qu'elle devait à la mode. Son salon prenait une consistance politique. Ces mots : *Qu'en dit-on chez madame d'Espard? Le salon de madame d'Espard est contre telle mesure*, commençaient à se répéter par un assez grand nombre de sots pour donner à son troupeau de fidèles

l'autorité d'une coterie. Quelques blessés politiques, pansés, chatouillés par elle, tels que le favori de Louis XVIII, qui ne pouvait plus se faire prendre en considération, et d'anciens ministres prêts à revenir au pouvoir, la disaient aussi forte en diplomatie que l'était à Londres la femme de l'ambassadeur russe. La marquise avait plusieurs fois donné, soit à des députés, soit à des pairs, des mots et des idées qui de la tribune avaient retenti en Europe. Elle avait souvent bien jugé de quelques événements sur lesquels ses habitués n'osaient émettre un avis. Les principaux personnages de la cour venaient jouer au whist chez elle le soir. Elle avait d'ailleurs les qualités de ses défauts. Elle passait pour être discrète et l'était; son amitié paraissait à toute épreuve; elle servait ses protégés avec une persistance qui prouvait qu'elle tenait moins à se faire des créatures qu'à grandir son crédit. Cette conduite était inspirée par sa passion dominante, la vanité. Les conquêtes et les plaisirs auxquels tiennent tant les femmes lui semblaient à elle des moyens; elle voulait vivre sur tous les points du plus grand cercle que puisse décrire la vie.

Parmi les hommes encore jeunes auxquels l'ave-

nir appartenait et qui se pressaient aux grands jours dans ses salons, se remarquaient surtout MM. de Marsay, de Ronquerolles, de Montriveau, de la Roche-Hugon, de Serizy, Féraud, etc. Souvent elle admettait un homme sans vouloir recevoir sa femme, et son pouvoir était assez fort déjà pour imposer ces dures conditions à certaines personnes ambitieuses, telles que deux célèbres banquiers royalistes, MM. de Nucingen et Ferdinand du Tillet. Elle avait si bien étudié le fort et le faible de la vie parisienne, qu'elle s'était toujours conduite de façon à ne laisser à aucun homme le moindre avantage sur elle. On aurait pu promettre une somme énorme d'un billet ou d'une lettre où elle se serait compromise, sans pouvoir en trouver un seul. Si la sécheresse de son âme lui permettait de jouer son rôle au naturel, son extérieur ne la servait pas moins bien. Elle avait une taille jeune; sa voix était à commandement souple, fraîche, claire et dure; elle possédait éminemment les secrets de cette attitude aristocratique par laquelle une femme efface le passé; elle connaissait bien l'art de mettre un espace immense entre elle et l'homme qui se croit des droits à la familiarité après un bonheur

de hasard. Son regard imposant savait tout nier. Dans sa conversation, les grands et beaux sentiments, les nobles déterminations paraissaient découler naturellement d'une âme et d'un cœur purs; mais elle était en réalité tout calcul, et bien capable de flétrir un homme maladroit dans ses transactions, au moment où elle transigerait sans honte au profit de ses intérêts personnels.

En essayant de s'attacher à cette femme, Rastignac avait bien deviné le plus habile des instruments; mais il ne s'en était pas encore servi; loin de pouvoir le manier, il se faisait déjà broyer par lui. Ce jeune *condottiere* de l'intelligence, condamné, comme Napoléon, à toujours livrer bataille en sachant qu'une seule défaite était le tombeau de sa fortune, avait rencontré dans sa protectrice un dangereux adversaire. Pour la première fois de sa vie turbulente, il jouait une partie sérieuse avec un partner digne de lui. Dans la conquête de madame d'Espard il apercevait un ministère. Aussi la servait-il avant de s'en servir : dangereux début!

L'hôtel d'Espard exigeait un nombreux domestique; le train de la marquise était considérable. Ses grandes réceptions avaient lieu au rez-de chaus-

sée, mais elle habitait le premier étage de sa maison. La tenue d'un grand escalier magnifiquement orné, ses appartements décorés dans le goût noble qui jadis respirait à Versailles, annonçaient une immense fortune. Quand le juge vit s'ouvrir devant le cabriolet de son neveu la porte cochère, il examina par un rapide coup d'œil la loge, le suisse, la cour, les écuries, les dispositions de cette demeure, les fleurs qui garnissaient l'escalier, l'exquise propreté des rampes, des murs, des tapis, et compta les valets en livrée qui au coup de cloche arrivèrent sur le palier. Ses yeux qui, la veille, sondaient au fond de son parloir la grandeur des misères sous les vêtements boueux du peuple, étudièrent avec la même rapidité de vision l'ameublement et le décor des pièces par lesquelles il passa, pour y découvrir les misères de la grandeur.

— Monsieur Popinot!

— Monsieur Bianchon!

Ces deux noms furent dits à l'entrée du boudoir où se trouvait la marquise, jolie pièce récemment remeublée et qui donnait sur le jardin de l'hôtel.

En ce moment, madame d'Espard était assise dans un de ces anciens fauteuils *rococo* que Ma-

dame avait mis à la mode. Rastignac occupait près d'elle, à sa gauche, une chauffeuse dans laquelle il s'était établi comme le *primo* d'une dame italienne. Debout, à l'angle de la cheminée, se tenait un troisième personnage. Ainsi que le savant docteur l'avait deviné, la marquise était une femme d'un tempérament sec et nerveux; sans son régime, son teint eût pris la couleur rougeâtre que donne un constant échauffement; mais elle ajoutait encore à sa blancheur factice par les nuances et les tons vigoureux des étoffes dont elle s'entourait ou avec lesquelles elle s'habillait; elle aimait le brun rouge, le marron, le bistre à reflets d'or. Son boudoir, copié sur celui d'une célèbre lady alors à la mode à Londres, était en velours couleur de tan; mais elle y avait ajouté de nombreux agréments dont les jolis dessins atténuaient la pompe excessive de cette royale couleur. Elle était coiffée comme une jeune personne, en bandeaux terminés par des boucles qui faisaient ressortir l'ovale un peu long de sa figure; mais autant la forme ronde est ignoble, autant la forme oblongue est majestueuse. Les doubles miroirs à facettes qui allongent ou aplatissent à volonté les figures donnent une preuve

évidente de cette règle applicable à la physiognomie.

En apercevant Popinot qui s'arrêta sur la porte comme un animal effrayé, tendant le cou, la main gauche dans son gousset, la droite armée d'un chapeau dont la coiffe était crasseuse, la marquise jeta sur Rastignac un regard dans lequel la moquerie était en germe. L'aspect un peu niais du bonhomme s'accordait si bien avec sa grotesque tournure et son air effaré, qu'en voyant la figure contristée de Bianchon qui se sentait humilié dans son oncle, Rastignac ne put s'empêcher de rire en détournant la tête. La marquise salua par un geste de tête, et fit un pénible effort pour se soulever dans son fauteuil, où elle retomba non sans grâce, en paraissant s'excuser de son impolitesse sur sa débilité jouée.

En ce moment, le personnage qui se trouvait debout entre la cheminée et la porte salua légèrement, avança deux chaises en les présentant par un geste au docteur et au juge; puis, quand il les vit assis, il se remit le dos contre la tenture, et se croisa les bras.

Un mot sur cet homme.

Il est de nos jours un peintre, Decamps, qui possède au plus haut degré l'art d'intéresser à ce qu'il présente à vos regards, que ce soit une pierre ou un homme. Sous ce rapport, son crayon est plus savant que son pinceau. Qu'il dessine une chambre nue et qu'il y laisse un balai sur la muraille; s'il le veut, vous frémirez : vous croirez que ce balai vient d'être l'instrument d'un crime et qu'il est trempé de sang, ce sera le balai dont s'est servi la veuve Bancal pour nettoyer la salle où Fualdès fut égorgé. Oui, le peintre ébouriffera le balai comme l'est un homme en colère, il en hérissera les brins comme si c'étaient vos cheveux frémissants; il en fera comme un truchement entre la poésie secrète de son imagination et celle qui se déploiera dans la vôtre. Après vous avoir effrayé par la vue de ce balai, demain il en dessinera quelqu'autre auprès duquel un chat endormi, mais mystérieux dans son sommeil, vous affirmera que ce balai sert à la femme d'un cordonnier allemand pour se rendre au broken. Ou bien ce sera quelque balai pacifique auquel il suspendra l'habit d'un employé au Trésor. Decamps a dans son pinceau ce que Paganini a dans son archet, une puissance

magnétiquement communicative. Eh bien! il faudrait dans le style ce génie saisissant, ce *chique* du crayon, pour peindre l'homme droit, maigre et grand, vêtu de noir, à longs cheveux noirs, qui resta debout sans mot dire. Ce seigneur avait une figure à lame de couteau, froide, âpre, dont le teint ressemblait aux eaux de la Seine, quand elle est trouble et qu'elle charrie les charbons de quelque bateau coulé. Il regardait à terre, écoutait et jugeait; sa pose effrayait; il était là comme le célèbre balai auquel Decamps a donné le pouvoir accusateur de révéler un crime. Parfois, la marquise essaya durant la conférence d'obtenir un avis tacite en arrêtant pendant un instant ses yeux sur ce personnage; mais quelque vive que fût sa muette interrogation, il demeura grave et roide, autant que la statue du Commandeur.

Le bon Popinot, assis au bord de sa chaise, en face du feu, son chapeau entre les jambes, regardait les candélabres dorés en or moulu, la pendule, les curiosités entassées sur la cheminée, l'étoffe et les agréments de la tenture, enfin tous ces jolis riens si coûteux dont s'entoure une femme à la mode. Il fut tiré de sa contemplation bourgeoise

par madame d'Espard qui lui disait d'une voix flûtée : — Monsieur, je vous dois un million de remerciments....

Un million de remerciments ! se dit le bonhomme en lui-même, c'est trop, il n'y en a pas un.

—...... Pour la peine que vous daignez......

— Daignez ! pensa-t-il, elle se moque de moi.

— ... Daignez prendre en venant voir une pauvre plaideuse, trop malade pour pouvoir sortir...

Ici le juge coupa la parole à la marquise en lui jetant un regard d'inquisiteur par lequel il examina l'état sanitaire de la pauvre plaideuse. — Elle se porte comme un charme ! se dit-il.

— Madame, répondit-il en prenant un air respectueux, vous ne me devez rien. Quoique ma démarche ne soit pas dans les habitudes du tribunal, nous ne devons rien épargner pour arriver à la découverte de la vérité dans ces sortes d'affaires. Nos jugements sont alors déterminés moins par le texte de la loi que par les inspirations de notre conscience. Or que je sache la vérité dans mon cabinet ou ici, pourvu que je la sache, tout sera bien.

Pendant que Popinot parlait, Rastignac serrait

la main à Bianchon, et la marquise faisait au docteur une petite inclination de tête pleine de gracieuses faveurs.

— Quel est ce monsieur? dit Bianchon à l'oreille de Rastignac en lui montrant l'homme noir.

— Le chevalier d'Espard, le frère du marquis.

— Monsieur votre neveu m'a dit, répondit la marquise à Popinot, combien vous aviez d'occupations, et je sais déjà que vous êtes assez bon pour vouloir cacher un bienfait, afin de dispenser vos obligés de la reconnaissance. Il paraît que ce tribunal vous fatigue extrêmement. Pourquoi ne double-t-on pas le nombre des juges?

— Ah! madame, *c'est pas l'embarras*, dit Popinot, ça n'en serait pas plus mal! Mais quand ça se fera, les poules auront des dents.

En entendant cette phrase, qui allait si bien à la physionomie du juge, le chevalier d'Espard le toisa d'un coup d'œil, et eut l'air de se dire: Nous en aurons facilement raison.

La marquise regarda Rastignac, qui se pencha vers elle.

— Voilà, lui dit-il, comment sont faits les gens

chargés de prononcer sur les intérêts et sur la vie des particuliers.

Comme la plupart des hommes vieillis dans un métier, Popinot se laissait volontiers aller aux habitudes qu'il y avait contractées, habitudes de pensée d'ailleurs. Sa conversation sentait le juge d'instruction ; il aimait à questionner ses interlocuteurs et à les presser entre des conséquences inattendues, à leur faire dire plus qu'ils ne voulaient en faire savoir. M. Pozzo di Borgo s'amuse, dit-on, à surprendre les secrets de ses interlocuteurs, et à les embarrasser dans ses piéges diplomatiques; il déploie ainsi, par une invincible accoutumance, son esprit trempé de ruse. Aussitôt que Popinot eut, pour ainsi dire, toisé le terrain sur lequel il se trouvait, il jugea qu'il était nécessaire d'avoir recours aux finesses les plus habiles, les mieux déguisées et les mieux entortillées, en usage au Palais pour surprendre la vérité. Bianchon demeurait froid et sévère, comme un homme qui se décide à subir un supplice en taisant ses douleurs ; mais, intérieurement, il souhaitait à son oncle le pouvoir de marcher sur cette femme comme on marche sur une vipère ; comparaison que lui inspira

la longue robe, la courbe de la pose, le col allongé, la petite tête et les mouvements onduleux de la marquise.

— Eh bien! monsieur, reprit madame d'Espard, quelle que soit ma répugnance à faire de l'égoïsme, je souffre depuis trop longtemps pour ne pas souhaiter que vous finissiez promptement. Aurai-je bientôt une solution heureuse?

— Madame, je ferai tout ce qu'il dépendra de moi pour la terminer, dit Popinot d'un air plein de bonhomie. Ignorez-vous la cause qui a nécessité la séparation existant entre vous et le marquis d'Espard? demanda le juge en regardant la marquise.

— Oui, monsieur, répondit-elle en se posant pour débiter un récit préparé. Au commencement de l'année 1816, M. d'Espard, qui, depuis trois mois, avait tout à fait changé d'humeur, me proposa d'aller vivre auprès de Briançon, dans une de ses terres, sans avoir égard à ma santé que ce climat aurait ruinée, ni sans tenir compte de mes habitudes. Je refusai de le suivre; mon refus lui inspira des reproches si mal fondés que, dès ce moment, j'eus des soupçons sur la rectitude de

son esprit. Le lendemain, il me quitta, me laissant son hôtel, la libre disposition de mes revenus, et alla se loger rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, en emmenant mes deux enfants.

— Permettez, madame, dit le juge en interrompant, quels étaient ces revenus ?

— Vingt-six mille livres de rente, répondit-elle en parenthèse. Je consultai sur-le-champ M. Jennequin, pour savoir ce que j'avais à faire, reprit-elle ; mais il paraît que les difficultés sont telles pour ôter à un père le gouvernement de ses enfants, que j'ai dû me résigner à demeurer seule à vingt deux ans, âge auquel beaucoup de jeunes femmes peuvent faire des sottises. Vous avez sans doute lu ma requête, monsieur ; vous connaissez les principaux faits sur lesquels je me fonde pour demander l'interdiction de M. d'Espard?

—Avez-vous fait, madame, demanda le juge, des démarches auprès de lui pour obtenir vos enfants?

— Oui, monsieur ; mais elles ont été toutes inutiles. Il est bien cruel pour une mère d'être privée de l'affection de ses enfants, surtout quand ils peuvent donner des jouissances auxquelles tiennent toutes les femmes.

— L'aîné doit avoir seize ans, dit le juge.

— Quinze ! répondit vivement la marquise.

Ici, Bianchon regarda Rastignac, et madame d'Espard se mordit les lèvres.

— En quoi l'âge de mes enfants vous importe-t-il?

— Ha ! madame, dit le juge sans avoir l'air de faire attention à la portée de ses paroles, un jeune garçon de quinze ans, et son frère, âgé sans doute de treize ans, ont des jambes et de l'esprit ; ils pourraient venir vous voir en cachette ; s'ils ne viennent pas, ils obéissent à leur père, et pour lui obéir en ce point, il faut l'aimer beaucoup.

— Je ne vous comprends pas, dit la marquise.

— Vous ignorez peut-être, répondit Popinot, que votre avoué prétend, dans votre requête, que vos chers enfants sont très-malheureux auprès de leur père....

Madame d'Espard dit avec une charmante innocence : — Je ne sais pas ce que l'avoué m'a fait dire.

— Pardonnez-moi ces inductions, mais la justice pèse tout, reprit Popinot. Ce que je vous demande, madame, est inspiré par le désir de bien connaître l'affaire. Selon vous, M. d'Espard vous aurait

quittée sur le prétexte le plus frivole. Au lieu d'aller à Briançon, où il voulait vous emmener, il est resté à Paris. Ce point n'est pas clair. Connaissait-il cette dame Marboutin avant son mariage ?

— Non, monsieur, répondit la marquise avec une sorte de déplaisir, visible seulement pour Rastignac et le chevalier d'Espard.

Elle se trouvait blessée d'être mise sur la sellette par ce juge dont elle se proposait de pervertir le jugement; mais, comme l'attitude de Popinot restait niaise à force de préoccupation, elle finit par attribuer ses questions au génie *interrogant* du bailli de Voltaire.

— Mes parents, dit-elle en continuant, m'ont mariée à l'âge de seize ans avec M. d'Espard, de qui le nom, la fortune, les habitudes, répondaient à ce que ma famille exigeait de l'homme qui devait être mon mari. M. d'Espard avait alors vingt-six ans; il était gentilhomme dans l'acception anglaise de ce mot; ses manières me plurent; il paraissait avoir beaucoup d'ambition, et j'aime les ambitieux, dit-elle en regardant Rastignac. Si M. d'Espard n'avait pas rencontré cette dame Marboutin, ses qualités, son savoir, ses connaissances, l'auraient

porté, selon le jugement de ses amis d'alors, au gouvernement des affaires. Le roi Charles X, alors MONSIEUR, le tenait haut dans son estime. La pairie, une charge à la cour, une place élevée, l'attendaient. Cette femme lui a tourné la tête et a détruit l'avenir de toute une famille.

— Quelles étaient alors les opinions religieuses de M. d'Espard?

— Il était, dit-elle, il est encore d'une haute piété.

— Vous ne pensez pas que madame Marboutin ait agi sur lui au moyen du mysticisme?

— Non, monsieur.

— Vous avez un bel hôtel, madame, dit brusquement Popinot en retirant ses mains de ses goussets, et se levant pour écarter les basques de son habit et se chauffer. Ce boudoir est fort bien; voilà des chaises magnifiques, vos appartements sont bien somptueux; vous devez gémir en effet, en vous trouvant ici, de savoir vos enfants mal logés, mal vêtus et mal nourris. Pour une mère, je n'imagine rien de plus affreux!

— Oui monsieur. Je voudrais tant procurer quelques plaisirs à ces pauvres petits que leur père

fait travailler du matin au soir à ce déplorable ouvrage sur la Chine.

— Vous donnez de beaux bals, ils s'y amuseraient, mais ils y prendraient peut-être le goût de la dissipation; cependant, leur père pourrait bien vous les envoyer une ou deux fois par hiver.

— Il me les amène au jour de l'an et le jour de ma naissance. Ces jours-là, M. d'Espard me fait la grâce de dîner avec eux chez moi.

—Cette conduite est bien singulière! dit Popinot en prenant l'air d'un homme convaincu. Avez-vous vu cette dame Marboutin?

— Un jour, mon beau-frère, qui, par intérêt pour son frère...

— Ah! monsieur, dit le juge en interrompant la marquise, est le frère de M. d'Espard?

Le chevalier s'inclina.

— M. d'Espard, qui a suivi cette affaire, m'a menée à l'Oratoire où cette femme va au prêche, car elle est protestante. Je l'ai vue, elle n'a rien d'attrayant; elle ressemble à une bouchère, elle est extrêmement grasse, horriblement marquée de la petite vérole; elle a les mains et les pieds d'un homme, elle louche, enfin c'est un monstre!

— Inconcevable! dit le juge en paraissant le plus niais de tous les juges du royaume. Et cette créature demeure ici près, rue Verte, dans un hôtel! Il n'y a donc plus de bourgeois!

— Un hôtel où son fils a fait des dépenses folles!

— Madame, dit le juge, j'habite le faubourg Saint-Marceau, je ne connais pas ces sortes de dépenses : qu'appelez-vous des dépenses folles?

— Mais, dit la marquise, une écurie, cinq chevaux, trois voitures, une calèche, un coupé, un cabriolet.

— Cela coûte donc beaucoup? dit Popinot étonné.

— Énormément! dit Rastignac en l'interrompant. Un train pareil demande pour l'écurie, pour l'entretien des voitures et l'habillement des gens, entre quinze et seize mille francs.

— Croyez-vous, madame? demande le juge d'un air surpris.

— Oui, au moins.

— Et l'ameublement de l'hôtel a dû coûter *gros?*

— Plus de cent mille francs, répondit la marquise, qui ne put s'empêcher de sourire de la vulgarité du juge.

— Les juges, madame, reprit le bonhomme, sont assez incrédules; ils sont même payés pour l'être, et je le suis. M. le baron Marboutin et sa mère auraient, si cela est, étrangement spolié M. d'Espard. Voici une écurie qui, selon vous, coûterait seize mille francs par an. La table, les gages des gens, les grosses dépenses de maison devraient aller au double, ce qui exigerait cinquante ou soixante mille francs par an. Croyez-vous que ces gens, naguère si misérables, puissent avoir une aussi grande fortune? Un million donne à peine quarante mille livres de rente.

— Monsieur, le fils et la mère ont placé les fonds donnés par M. d'Espard en rentes sur le grand-livre, quand elles étaient à 60 ou 80. Je crois que leurs revenus doivent monter à plus de soixante mille francs. Le fils a d'ailleurs de très-beaux appointements.

— S'ils dépensent soixante mille francs, dit le juge, combien dépensez-vous donc?

— Mais, répondit madame d'Espard, à peu près autant.

Le chevalier fit un mouvement, la marquise rougit, Bianchon regarda Rastignac; mais le juge

prit un air de bonhomie qui trompa madame d'Espard et non le chevalier.

— Ces gens, madame, dit Popinot, peuvent être traduits devant le juge extraordinaire.

— Telle était mon opinion, reprit la marquise enchantée. Menacés de la police correctionnelle, ils auraient transigé.

— Madame, dit Popinot, quand M. d'Espard vous quitta, ne vous donna-t-il pas une procuration pour gérer et administrer vos biens ?

— Je ne comprends pas le but de ces questions, dit vivement la marquise. Il me semble que si vous prenez en considération l'état où me met la démence de mon mari, vous devriez vous occuper de lui et non de moi.

— Madame, dit le juge, nous y arrivons. Avant de confier à vous ou à d'autres l'administration des biens de M. d'Espard, s'il était interdit, le tribunal doit savoir comment vous avez gouverné les vôtres. Si M. d'Espard vous avait remis une procuration, il vous aurait témoigné de la confiance, et le tribunal apprécierait ce fait. Vous pouvez avoir acheté, vendu des meubles, placé des fonds ?

— Non, monsieur, il n'est pas dans les habi-

tudes des Blamont-Chauvry de faire le commerce! dit-elle, vivement piquée dans son orgueil nobiliaire et oubliant son affaire. Mes biens sont restés intacts; d'ailleurs, M. d'Espard ne m'a pas donné de procuration.

Le chevalier mit la main sur ses yeux pour ne pas laisser voir la vive contrariété que lui faisait éprouver le peu de prévoyance de sa belle-sœur, qui se perdait par ses réponses. Il commençait à voir combien Popinot avait marché droit au fait malgré les détours de son interrogatoire.

— Madame, dit le juge en montrant le chevalier, monsieur sans doute vous appartient par les liens du sang? nous pouvons parler à cœur ouvert devant ces messieurs?

— Parlez, dit la marquise étonnée de cette précaution.

— Hé bien, madame, j'admets que vous ne dépensiez que soixante mille francs par an, et cette somme semblera bien employée à qui voit vos écuries, votre hôtel, votre nombreux domestique, et les habitudes d'une maison dont le luxe me semble supérieur à celui des Marboutin.

La marquise fit un geste d'assentiment.

— Or, reprit le juge, si vous ne possédez que vingt-six mille francs de rentes, entre nous soit dit, vous pourriez avoir une centaine de mille francs de dettes. Le tribunal serait donc en droit de croire qu'il existe, dans les motifs qui vous portent à demander l'interdiction de monsieur votre mari, un intérêt personnel, un besoin d'acquitter vos dettes : si... vous... en... aviez. Les sollicitations qui m'ont été faites m'ont intéressé à votre situation, examinez-la bien, confessez-vous. Il serait encore temps, dans le cas où mes suppositions seraient justes, d'éviter le scandale d'un blâme qu'il serait dans les attributions du tribunal d'exprimer dans les *attendu* de son jugement, si vous ne rendiez pas votre position nette et claire. Nous sommes forcés d'examiner les motifs des demandeurs aussi bien que d'écouter les défenses de l'homme à interdire ; de rechercher si les requérants ne sont pas guidés par la passion, égarés par des cupidités malheureusement trop communes...

La marquise était sur le gril de Saint-Laurent.

—... Et j'ai besoin d'avoir des explications à ce sujet, disait le juge. Madame, je ne demande pas à compter avec vous, mais seulement à savoir

comment vous avez suffi à un train de soixante mille livres de rente avec un revenu de vingt-six mille francs. Il est beaucoup de femmes qui accomplissent ce phénomène dans leur ménage, mais vous n'êtes pas de ces femmes-là. Parlez? vous pouvez avoir des moyens fort légitimes, des grâces royales, quelques ressources dans les indemnités récemment accordées; dans ce cas, l'autorisation de votre mari eût été nécessaire pour les recueillir.

La marquise était muette.

— Songez, dit Popinot, que M. d'Espard peut vouloir se défendre; son avocat aura le droit de rechercher si vous avez des créanciers. Ce boudoir est fraîchement meublé, vos appartements n'ont pas le mobilier que vous laissait, en 1816, M. le marquis. Si, comme vous me faisiez l'honneur de me le dire, les ameublements sont coûteux pour des Marboutin, ils ne le sont pas moins pour vous, qui êtes une grande dame. Si je suis juge, je suis homme, je puis me tromper, éclairez-moi. Songez aux devoirs que la loi m'impose, aux recherches rigoureuses qu'elle exige alors qu'il s'agit de prononcer l'interdiction d'un père de famille qui se trouve dans toute la force de l'âge. Aussi, excuserez

vous, madame la marquise, les objections qne j'ai l'honneur de vous soumettre, et sur lesquelles il vous est facile de me donner quelques explications. Quand un homme est interdit pour le fait de démence, il lui faut un curateur; qui serait le curateur?

— Son frère, dit la marquise.

Le chevalier salua. Il y eut un moment de silence qui fut gênant pour ces cinq personnes en présence. En se jouant, le juge avait découvert la plaie de cette femme. La figure bourgeoisement bonasse de Popinot, de qui la marquise, le chevalier et Rastignac étaient disposés à rire, avait acquis à leurs yeux sa physionomie véritable. En le regardant à la dérobée, tous trois apercevaient les mille significations de cette bouche éloquente. L'homme ridicule devenait un juge perspicace; son attention à évaluer le boudoir était expliquée; il était parti de l'éléphant doré qui soutenait la pendule pour questionner ce luxe, et venait de lire au fond du cœur de cette femme.

— Si le marquis d'Espard est fou de la Chine, dit Popinot en montrant la garniture de la cheminée, j'aime à voir que les produits vous en plaisent éga-

lement. Mais peut-être est-ce à M. le marquis que vous devez les charmantes chinoiseries que voici? dit-il en désignant de précieuses babioles.

Cette raillerie de bon goût fit sourire Bianchon, pétrifia Rastignac, et la marquise se mordit ses lèvres minces.

— Monsieur, dit madame d'Espard, au lieu d'être le défenseur d'une femme placée dans la cruelle alternative de voir sa fortune et ses enfants perdus, ou de passer pour l'ennemie de son mari, vous m'accusez! vous soupçonnez mes intentions! avouez que votre conduite est étrange...

— Madame, répondit vivement le juge, la circonspection que le tribunal apporte en ces sortes d'affaires vous aurait donné, dans tout autre juge, un critique peut-être moins indulgent que je ne le suis. D'alleurs, croyez-vous que l'avocat de M. d'Espard sera très-complaisant? Ne saura-t-il pas envenimer des intentions qui peuvent être pures et désintéressées? Votre vie lui appartiendra; il la fouillera sans mettre à ses recherches la respectueuse déférence que j'ai pour vous.

— Monsieur, je vous remercie! répondit ironiquement la marquise. Admettons pour un moment

que je doive trente mille, cinquante mille francs; ce serait d'abord une bagatelle pour les maisons d'Espard et de Blamont-Chauvry; mais si mon mari ne jouit pas de ses facultés intellectuelles, serait-ce un obstacle à son interdiction?

— Non, madame, dit Popinot.

— Quoique vous m'ayez interrogée avec un esprit de ruse que je ne devais pas supposer chez un juge, dans une circonstance où la franchise suffisait pour tout apprendre, reprit-elle, et que je me regarde comme autorisée à ne plus rien dire, je vous répondrai sans détour que mon état dans le monde, que tous ces efforts faits pour me conserver des relations sont en désaccord avec mes goûts. J'ai commencé la vie par demeurer longtemps dans la solitude; l'intérêt de mes enfants a parlé; j'ai senti que je devais remplacer leur père. En recevant mes amis, en entretenant toutes ces relations, en contractant ces dettes, j'ai garanti leur avenir, je leur ai préparé de brillantes carrières où ils trouveront aide et soutien; pour avoir ce qu'ils ont acquis ainsi, bien des calculateurs, magistrats ou banquiers, payeraient volontiers tout ce qu'il m'en a coûté.

— J'apprécie votre dévouement, madame, répondit le juge ; il vous honore, et je ne blâme en rien votre conduite. Le magistrat appartient à tous; il doit tout connaître, car il lui faut tout peser.

Le tact de la marquise, et son habitude de juger les hommes, lui firent deviner que M. Popinot ne pourrait être influencé par aucune considération; elle avait compté sur quelque magistrat ambitieux, elle rencontrait un homme de conscience; elle songea soudain à d'autres moyens pour assurer le succès de son affaire. Les domestiques apportèrent le thé. En voyant ces dispositions, Popinot dit à la marquise.

— Madame a-t-elle d'autres explications à me donner?

— Monsieur, lui répondit-elle avec hauteur, faites votre métier, interrogez M. d'Espard, et vous me plaindrez, j'en suis certaine.

Elle releva la tête en regardant Popinot avec une fierté mêlée d'impertinence. Le bonhomme la salua respectueusement.

— Il est gentil, ton oncle! dit Rastignac à Bianchon; il ne comprend donc rien, il ne sait donc pas ce qu'est la marquise d'Espard? il ignore donc

son influence, son pouvoir occulte sur le monde? elle aura demain chez elle le garde-des-sceaux...

— Mon cher, que veux-tu que j'y fasse? dit Bianchon; ne t'ai-je pas prévenu? Ce n'est pas un homme coulant.

— Non, dit Rastignac, c'est un homme à couler!

Le docteur fut forcé de saluer la marquise et son muet chevalier pour courir après Popinot qui, n'étant pas homme à demeurer dans une situation gênante, trottinait dans les salons.

— Cette femme-là doit cent mille écus, dit le juge en montant dans le cabriolet de son neveu.

— Que pensez-vous de l'affaire?

— Moi, dit le juge, je n'ai jamais d'opinion avant d'avoir tout examiné. Demain, de bon matin, je manderai madame Marboutin par-devant moi, dans mon cabinet, à quatre heures, pour lui demander des explications sur les faits qui lui sont relatifs, car elle est compromise.

— Je voudrais bien savoir la fin de cette affaire.

— Eh mon Dieu, ne vois-tu pas que la marquise est l'instrument de ce grand homme sec qui n'a pas soufflé mot : il y a un peu de Caïn chez lui; mais du Caïn qui cherche sa massue dans le Code civil.

— Ah! Rastignac, s'écria Bianchon, que fais-tu dans cette galère?

— Nous sommes accoutumés à voir de ces petits complots dans les familles; il ne se passe pas d'années qu'il n'y ait des jugements de non-lieu sur des demandes en interdiction. Dans nos mœurs, on n'est pas déshonoré pour ces sortes de tentatives; tandis que nous envoyons aux galères un pauvre diable pour avoir cassé la vitre qui le séparait d'une sébile pleine d'or. Notre code n'est pas sans défauts.

— Mais les faits de la requête?

— Mon garçon, tu ne connais donc pas encore les romans judiciaires que les clients imposent à leurs avoués? Si les avoués se condamnaient à ne présenter que la vérité, ils ne gagneraient pas l'intérêt de leurs charges.

Le lendemain, à quatre heures après midi, une grosse dame, qui ressemblait assez à une futaille à laquelle on aurait mis une robe et une ceinture, suait et soufflait en montant l'escalier du juge Popinot; elle était à grand'peine sortie d'un landau vert qui lui seyait à merveille : la femme ne se concevait pas sans le landau, ni le landau sans la femme.

— C'est moi, mon cher monsieur, dit-elle en se

présentant à la porte du cabinet du juge. Madame Marboutin, que vous avez demandée, ni plus ni moins que si elle était une voleuse. Ces paroles communes furent prononcées d'une voix commune, scandée par les sifflements obligés d'un asthme, et terminée par un accès de toux.—Quand je traverse les endroits humides, vous ne sauriez croire comme je souffre, monsieur; je ne ferai pas de vieux os, sauf votre respect. Enfin me voilà!

Le juge resta tout ébahi à l'aspect de cette prétendue maréchale d'Ancre. Madame Marboutin avait une figure percée d'une infinité de trous, très-colorée, à front bas, un nez retroussé, une figure ronde comme une boule, car chez la bonne femme tout était rond. Elle avait les yeux vifs d'une campagnarde; l'air franc, la parole joviale, des cheveux châtains retenus par un faux bonnet sous un chapeau vert, orné d'un vieux bouquet d'oreilles d'ours: ses seins volumineux excitaient le rire en faisant craindre une grotesque explosion à chaque tousserie; ses grosses jambes étaient de celles qui font dire d'une femme, par les gamins de Paris, qu'elle est bâtie sur pilotis; la veuve avait une robe verte garnie de chinchilla qui lui allait comme une

tache de cambouis sur le voile d'une mariée ; enfin, chez elle, tout était d'accord avec son dernier mot : — Me voilà !

— Madame, lui dit Popinot, vous êtes soupçonnée d'avoir employé la séduction sur M. le marquis d'Espard, pour vous faire attribuer des sommes considérables.

— De quoi, de quoi ? dit-elle, la séduction ! Mais, mon cher monsieur, vous êtes un homme respectable, et d'ailleurs, comme magistrat, vous devez avoir du bon sens ; regardez-moi ; dites-moi si je suis femme à séduire quelqu'un ? Je ne peux pas nouer les cordons de mes souliers, ni me baisser. Voilà vingt ans que, Dieu merci, je ne peux pas mettre de corset sous peine de mort violente. J'étais mince comme une asperge à dix-sept ans, et jolie, je peux le dire aujourd'hui ; j'ai donc épousé Marboutin, un brave homme, conducteur des bateaux de sel ; j'ai eu mon fils, qui est un beau garçon ; il est ma gloire, et, sans me mépriser, c'est mon plus bel ouvrage ; c'était un soldat flatteur pour Napoléon qu'il a servi dans la garde impériale. Hélas ! la mort de mon homme, qui a péri noyé, m'a fait une révolution ; j'ai eu la petite-vérole, je suis restée

deux ans dans ma chambre sans bouger, et j'en suis sortie grosse comme vous me voyez, laide à perpétuité, et malheureuse comme les pierres... Voilà mes séductions!

— Mais, madame, quels sont donc alors les motifs que peut avoir M. d'Espard pour vous avoir donné des sommes...

— Immenses, monsieur, dites le mot, je le veux bien; mais quant aux motifs, je ne suis pas autorisée à les déclarer.

— Vous auriez tort. En ce moment sa famille, justement inquiète, va le poursuivre...

— Dieu de Dieu! dit la bonne femme en se levant avec vivacité, serait-il donc susceptible d'être tourmenté à mon égard? le roi des hommes, un homme qui n'a pas son pareil! Plutôt qu'il lui arrive le moindre chagrin, et j'oserais dire un cheveu de moins sur la tête, nous rendrons tout, monsieur le juge, mettez cela sur vos papiers. Dieu de Dieu! je cours dire à Marboutin ce qu'il en est. Ah! voilà du propre!

Et la petite vieille se leva, sortit, roula par les escaliers, et disparut.

— Elle ne ment pas, celle-là, se dit le juge. Al-

lons, je saurai tout demain, car demain j'irai chez le marquis d'Espard.

Les gens qui ont dépassé l'âge auquel l'homme dépense sa vie à tort et à travers connaissent l'influence exercée sur les événements majeurs par des actes en apparence indifférents, et ne s'étonneront pas de l'importance attachée au petit fait que voici. Le lendemain, M. Popinot eut un coryza, maladie sans danger, connue sous le nom impropre et ridicule de *rhume de cerveau*. Incapable de soupconner la gravité d'un délai, le juge, qui se sentit un peu de fièvre, garda la chambre et n'alla pas interroger M. d'Espard. Cette journée perdue fut, dans cette affaire, ce que fut, à la journée des dupes, le bouillon pris par Marie de Médicis, qui, retardant sa conférence avec Louis XIII, permit à Richelieu d'arriver le premier à Saint-Germain et de ressaisir son royal captif.

Avant de suivre le magistrat et son greffier chez le marquis d'Espard, peut-être est-il nécessaire de jeter un coup d'œil sur la maison, sur l'intérieur et les affaires de ce père de famille, représenté comme un fou dans la requête de sa femme.

LE FOU.

V

Il se rencontre çà et là dans les vieux quartiers de Paris plusieurs bâtiments où l'archéologue reconnaît un certain désir d'orner la ville, et cet amour de la propriété qui porte à donner de la durée aux constructions. La maison où demeurait alors M. d'Espard, rue de Montagne-Sainte-Geneviève, était un de ces antiques monuments bâtis en pierre de taille, et qui ne manquait pas d'une cer-

taine richesse dans l'architecture; mais le temps avait noirci la pierre, et les phases de nos mœurs en avaient altéré le dehors et le dedans. Les hauts personnages, qui jadis habitaient le quartier de l'Université, s'en étant allés avec les grandes institutions ecclésiastiques, cette demeure avait abrité des industries et des habitants auxquels elle n'était pas destinée. Dans le dernier siècle, une imprimerie en avait dégradé les parquets, sali les boiseries, les murailles, et détruit les principales dispositions intérieures. Autrefois l'hôtel d'un cardinal, cette noble maison était aujourd'hui livrée à d'obscurs locataires.

Le caractère de son architecture indiquait qu'elle avait été bâtie durant les règnes de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII, à l'époque où se construisaient aux environs les hôtels Mignon, Serpente, le palais de la princesse Palatine et la Sorbonne. Un vieillard se souvenait de l'avoir entendu, dans le dernier siècle, nommer l'hôtel Duperron. Il paraissait vraisemblable que cet illustre cardinal l'avait construite ou seulement habitée. Il existe en effet à l'angle de la cour un perron composé de plusieurs marches, par lequel on entre dans la

maison ; et l'on descend au jardin par un autre perron construit au milieu de la façade intérieure. Malgré les dégradations, le luxe déployé par l'architecte dans les balustrades et dans la tribune de ces deux perrons, annonce la naïve intention de rappeler le nom du propriétaire, espèce de calembourg sculpté que se permettaient souvent nos ancêtres. Enfin, à l'appui de cette preuve, les archéologues peuvent voir dans les tympans qui ornent les deux principales façades quelques traces des cordons du chapeau romain.

M. le marquis d'Espard occupait le rez-de-chaussée, sans doute afin d'avoir la jouissance du jardin qui pouvait passer dans ce quartier pour spacieux, et se trouver à l'exposition du midi, deux avantages qu'exigeait impérieusement la santé de ses enfants. La situation de la maison, dans une rue dont le nom indique la pente rapide, procurait, à ce rez-de chaussée, une assez grande élévation pour qu'il n'y eût jamais d'humidité. M. d'Espard avait dû louer son appartement pour une très-modique somme, car les loyers étaient peu chers, à l'époque où il vint dans ce quartier afin d'être au centre des colléges et de veiller de près à l'éducation de ses

enfants. D'ailleurs, l'état dans lequel il prit des lieux où tout était à réparer, avait nécessairement décidé le propriétaire à se montrer fort accommodant. M. d'Espard avait donc pu, sans être taxé de folie, faire chez lui quelques dépenses pour s'y établir convenablement. La hauteur des pièces, leur disposition, leurs boiseries dont il avait conservé seulement les cadres, l'agencement des plafonds, tout respirait cette grandeur que le sacerdoce a imprimée aux choses entreprises ou créées par lui, et que les artistes retrouvent aujourd'hui dans les plus légers fragments qui en subsistent, ne fût-ce qu'un livre, un habillement, un pan de bibliothèque, ou quelque fauteuil. Les peintures ordonnées par le marquis offraient ces tons bruns aimés par la Hollande, par l'ancienne bourgeoisie parisienne, et qui fournissent aujourd'hui de beaux effets aux peintres de genre. Les panneaux étaient tendus de papiers unis qui s'accordaient avec les peintures; les fenêtres avaient des rideaux d'étoffe peu coûteuse, mais choisie de manière à produire un effet en harmonie avec l'aspect général. Les meubles étaient rares et bien distribués. Quiconque entrait dans cette demeure, ne pouvait se défendre

d'un sentiment doux et paisible, inspiré par le calme profond, par le silence qui y régnait, par la modestie et par l'unité de la couleur, en donnant à cette expression le sens qu'y attachent les peintres. Une certaine noblesse dans les détails, l'exquise propreté des meubles, un accord parfait entre les choses et les personnes, tout amenait sur les lèvres le mot *suave*. Peu de personnes étaient admises dans ces appartements habités par le marquis et ses deux fils, dont l'existence pouvait sembler mystérieuse à tout le voisinage.

Dans un des corps de logis en retour sur la rue, au troisième étage, il existait trois grandes chambres qui restaient dans l'état de délabrement et de nudité grotesque où les avait mis l'imprimerie. Ces trois pièces, destinées à l'exploitation de l'histoire pittoresque de la Chine, étaient disposées de manière à contenir un bureau, un magasin et un cabinet ou se tenait M. d'Espard pendant une partie de la journée; car après le déjeuner, jusqu'à quatre heures du soir, M. d'Espard demeurait dans son cabinet, au troisième étage, pour surveiller la publication qu'il avait entreprise. Les personnes qui venaient le voir le trouvaient habituellement là.

Souvent au retour de leurs classes, ses deux enfants montaient à ce bureau. L'appartement du rez-de-chaussée formait donc un sanctuaire où le père et ses fils étaient réunis depuis le dîner jusqu'au lendemain. Sa vie de famille était ainsi soigneusement murée. Il avait pour tous domestiques une cuisinière, vieille femme depuis longtemps attachée à sa maison, et un valet de chambre âgé de quarante ans, qui le servait avant qu'il n'épousât mademoiselle de Blamont. La gouvernante des enfants était restée près d'eux. Les soins minutieux dont témoignait la tenue de l'appartement annonçaient l'esprit d'ordre, le maternel amour que cette femme déployait pour les intérêts de son maître dans la conduite de sa maison et dans le gouvernement des enfants. Graves et peu communicatifs, ces trois braves gens semblaient avoir compris la pensée qui dirigeait la vie intérieure du marquis. Ce contraste entre leurs habitudes et celles de la part des valets constituait une singularité qui jetait sur cette maison un air de mystère, et qui servait beaucoup la calomnie à laquelle M. d'Espard donnait lui-même prise.

Des motifs louables lui avaient fait prendre la

résolution de ne se lier avec aucun des locataires de la maison. En entreprenant l'éducation de ses enfants, il désirait les garantir de tout contact avec des étrangers; peut-être aussi voulut-il éviter les ennuis du voisinage. Chez un homme de sa qualité, par un temps où le libéralisme agitait particulièrement le quartier latin, cette conduite devait exciter contre lui de petites passions, des sentiments dont la niaiserie n'est comparable qu'à leur bassesse, et qui engendraient des commérages de portiers, des propos envenimés de porte à porte, ignorés de M. d'Espard et de ses gens. Son valet de chambre passait pour être un jésuite, sa cuisinière était une sournoise, la gouvernante s'entendait avec madame Marboutin pour dépouiller le fou; et le fou était le marquis.

Les locataires arrivèrent insensiblement à taxer de folie une foule de choses observées chez M. d'Espard, et passées au tamis de leurs jugements sans qu'ils y trouvassent des motifs raisonnables. Croyant peu au succès de sa publication sur la Chine, ils avaient fini par persuader au propriétaire de la maison que M. d'Espard était sans argent, au moment même où, par un oubli que commettent

beaucoup de gens occupés, il avait laissé le receveur des contributions lui envoyer une contrainte pour le payement de sa cote arriérée. Le propriétaire avait alors réclamé dès le premier janvier son terme par l'envoi d'une quittance que la portière s'était amusée à garder. Le 15 un commandement avait été signifié; la portière l'avait tardivement remis à M. d'Espard qui prit cet acte pour un malentendu, sans croire à de mauvais procédés de la part d'un homme chez lequel il demeurait depuis douze ans. Le marquis fut saisi par un huissier pendant que son valet de chambre allait porter l'argent du terme chez son propriétaire. Cette saisie, insidieusement racontée aux personnes avec lesquelles il était en relation pour son entreprise, en avait alarmé quelques-unes qui doutaient déjà de la solvabilité de M. d'Espard, à cause des sommes énormes que lui soutiraient, disait-on, M. Marboutin et sa mère. Les soupçons des locataires, des créanciers et du propriétaire étaient d'ailleurs presque justifiés par la grande économie que le marquis apportait dans ses dépenses. Il se conduisait en homme ruiné. Ses domestiques payaient immédiatement dans le quartier des plus menus objets

nécessaires à la vie, et agissaient comme des gens qui ne veulent pas de crédit. S'ils eussent demandé quoi que ce soit sur parole, ils auraient peut-être éprouvé des refus, tant les commérages calomnieux avaient obtenu de créance dans le quartier. Il est des marchands qui aiment celles de leurs pratiques qui les payent mal, quand ils ont avec elles des rapports constants; tandis qu'ils en haïssent d'excellentes qui se tiennent sur une ligne trop élevée pour leur permettre des accointances, mot vulgaire mais expressif. Les hommes sont ainsi. Dans presque toutes les classes, ils accordent au compérage, ou à des âmes viles qui les flattent, les facilités, les faveurs refusées à la supériorité qui les blesse, quelle que soit la manière dont elle se revèle. Le boutiquier qui crie contre la cour a ses courtisans.

Enfin les façons du marquis et celles de ses enfants devaient engendrer de mauvaises dispositions chez leurs voisins, et les porter insensiblement à un degré de malfaisance auquel les gens ne reculent plus devant une lâcheté, quand elle nuit à l'adversaire qu'ils se sont créé. M. d'Espard était gentilhomme, comme sa femme était une grande dame; deux types magnifiques, déjà si rares en

France que l'observateur peut y compter les personnes qui en offrent une complète réalisation. Ces deux personnages reposent sur des idées primitives, sur des croyances pour ainsi dire innées. sur des habitudes prises dès l'enfance, et qui n'existent plus. Pour croire au sang pur, à une race privilégiée; pour se mettre par la pensée au-dessus des autres hommes, ne faut-il pas, dès sa naissance, avoir mesuré l'espace qui sépare les patriciens du peuple ? Pour commander, ne faut-il pas ne point avoir connu d'égaux ? Ne faut-il pas enfin que l'éducation inculque les idées que la nature inspire aux grands hommes à qui elle a mis une couronne au front avant que leur mère n'y puisse mettre un baiser. Ces idées et cette éducation ne sont plus possibles en France, où depuis quarante ans le hasard s'est arrogé le droit de faire des nobles en les trempant dans le sang des batailles, en les dorant de gloire, en les couronnant de l'auréole du génie; où l'abolition des substitutions et des majorats en émiettant les héritages, force le noble à s'occuper de ses affaires au lieu de s'occuper des affaires de l'État, et où la grandeur personnelle ne peut plus être qu'une grandeur acquise après de

longs et patients travaux : ère toute nouvelle. Considéré comme un débris de ce grand corps nommé la féodalité, M. d'Espard méritait une admiration respectueuse. S'il se croyait par le sang au-dessus des autres hommes, il croyait également à toutes les obligations de la noblesse; il possédait les vertus et la force qu'elle exige. Il avait élevé ses enfants dans ses principes, et leur avait communiqué dès le berceau la religion de sa caste. Un sentiment profond de leur dignité, l'orgueil du nom, la certitude d'être grands par eux-mêmes, enfantèrent chez eux une fierté royale, le courage des preux et la bonté protectrice des seigneurs châtelains; leurs manières en harmonie avec leurs idées, et qui eussent paru belles chez des princes, blessaient tout le monde rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, pays d'égalité s'il en fût, où l'on croyait d'ailleurs M. d'Espard ruiné, où, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tout le monde refusait les priviléges de la noblesse à un noble sans argent, par la raison que chacun les laisse usurper aux bourgeois enrichis. Ainsi, le défaut de communication entre cette famille et les autres personnes existait au moral comme au physique.

Chez le père aussi bien que chez les enfants, l'extérieur et l'âme étaient en harmonie. M. d'Espard, alors âgé d'environ cinquante ans, aurait pu servir de modèle pour exprimer l'aristocratie nobiliaire au dix-neuvième siècle. Il était mince et blond, sa figure avait cette distinction native dans la coupe et dans l'expression générale qui annonçait des sentiments élevés; mais elle portait l'empreinte d'une froideur calculée qui commandait un peu trop le respect. Son nez aquilin, tordu dans le bout, de gauche à droite, légère déviation qui n'était pas sans grâce; ses yeux bleus, son front haut, assez saillant aux sourcils pour former un épais cordon qui arrêtait la lumière en ombrant l'œil, indiquaient un esprit droit, susceptible de persévérance, une grande loyauté, mais donnaient en même temps un air étrange à sa physionomie. Cette cambrure du front aurait pu faire croire en effet à quelque peu de folie, et ses épais sourcils rapprochés ajoutaient encore à cette apparente bizarrerie. Il avait les mains blanches et soignées des gentilshommes, ses pieds étaient étroits et recourbés. Son parler indécis, non-seulement dans la prononciation qui ressemblait à celle d'un bègue, mais encore dans l'expression des

idées ; sa pensée et sa parole produisaient dans l'esprit de l'auditeur l'effet d'un homme qui va et vient, qui, pour employer un mot de la langue familière, tatillonne, touche à tout, s'interrompt dans ses gestes, et n'achève rien. Ce défaut, purement extérieur, contrastait avec la décision de sa bouche pleine de fermeté, avec le caractère tranché de sa physionomie. Sa démarche un peu saccadée seyait à sa manière de parler. Ces singularités contribuaient à confirmer sa prétendue folie. Malgré son élégance, il était pour sa personne d'une économie systématique, et portait pendant trois ou quatre ans la même redingote noire, brossée avec un soin extrême par son vieux valet de chambre.

Quant à ses enfants, tous deux étaient beaux et doués d'une grâce qui n'excluait pas l'expression d'un dédain aristocratique ; ils avaient cette vive coloration, cette fraîcheur de regard, cette transparence dans la chair qui dénonce des mœurs pures, l'exactitude dans le régime, la régularité des travaux et des amusements. Tous deux avaient des cheveux noirs et des yeux bleus, le nez tordu comme celui de leur père, mais peut-être leur mère leur avait-elle transmis cette dignité du parler, du regard

et de la contenance, héréditaire chez les Blamont-Chauvry. Leur voix fraîche comme le cristal possédait le don d'émouvoir et cette mollesse qui exerce de si grandes séductions; enfin, ils avaient la voix qu'une femme aurait voulu entendre, après avoir reçu la flamme de leurs regards. Ils conservaient surtout la modestie de leur fierté, une chaste réserve, un *noli me tangere*, qui, plus tard, aurait pu paraître un effet du calcul, tant cette contenance inspirait l'envie de les connaître. L'aîné, le comte Clément de Négrepelisse, entrait dans sa seizième année; depuis deux ans il avait quitté la jolie petite veste anglaise que conservait encore son frère, le vicomte Camille d'Espard. Le comte, qui depuis environ six mois n'allait plus au collége Henri IV, était vêtu comme un jeune homme adonné aux premiers bonheurs que procure l'élégance. Son père n'avait pas voulu lui faire faire inutilement une année de philosophie; il tâchait de donner à ses connaissances une sorte de lien par l'étude des mathématiques transcendantes. En même temps le marquis lui apprenait les langues orientales, le droit diplomatique de l'Europe, le blason, et l'histoire aux grandes sources, l'histoire dans les chartes, dans

les pièces authentiques, dans les recueils d'ordonnances. Camille était entré récemment en rhétorique.

Le jour où M. Popinot se proposa de venir interroger M. d'Espard, fut un jeudi, jour de congé. Avant que leur père ne s'éveillât, sur les neuf heures, les deux frères jouaient dans le jardin. Clément se défendait mal contre les instances de son frère qui désirait aller au tir pour la première fois, et qui lui demandait d'appuyer sa demande auprès du marquis. Le vicomte abusait toujours un peu de sa faiblesse, et prenait souvent plaisir à lutter avec son frère. Tous deux se mirent donc à se quereller et à se battre en jouant comme des écoliers. En courant dans le jardin, l'un après l'autre, ils firent assez de bruit pour éveiller leur père qui se mit à sa fenêtre, sans être aperçu par eux, grâce à la chaleur du combat. Le marquis se plut à considérer ses enfants qui s'entrelaçaient comme des serpents, et montraient leurs têtes animées par le déploiement de leurs forces : leurs visages étaient blancs et roses, leurs yeux lançaient des éclairs, leurs membres se tordaient comme des cordes au feu ; ils tombaient, se relevaient, se reprenaient comme deux athlètes

dans un cirque, et causaient à leur père un de ces bonheurs qui récompenserait les plus vives peines d'une vie agitée.

Deux personnes, l'une au second, l'autre au premier étage de la maison, regardèrent dans le jardin, et dirent aussitôt que le vieux fou s'amusait à faire battre ses enfants. Aussitôt plusieurs têtes parurent aux fenêtres, le marquis les aperçut, dit un mot à ses fils qui tout à coup grimpèrent à sa fenêtre, sautèrent dans sa chambre, et Clément obtint aussitôt la permission demandée par Camille. Il ne fut bruit dans la maison que du nouveau trait de folie du marquis.

Quand Popinot se présenta vers midi, accompagné de son greffier, à la porte où il demanda M. d'Espard, la portière le conduisit au troisième étage, en lui racontant comme quoi M. d'Espard, pas plus tard que ce matin, avait fait battre ses deux enfants, et riait comme un monstre qu'il était, en voyant le cadet qui mordait l'aîné jusqu'au sang, et comment sans doute il voulait les voir se détruire.

— Demandez-moi pourquoi! ajouta-t-elle; il ne le sait pas lui-même.

Au moment où la portière disait au juge ce mot

décisif, elle l'avait amené sur le pallier du troisième étage, en face d'une porte placardée d'affiches qui annonçaient les livraisons successives de l'Histoire pittoresque de la Chine. Ce pallier fangeux, cette rampe sale, cette porte où l'imprimerie avait laissé ses stigmates, cette fenêtre délabrée et les plafonds où les apprentis s'étaient plu à dessiner des monstruosités avec la flamme fumeuse de leurs chandelles, les tas de papiers et d'ordures amoncelés dans les coins à dessein ou par insouciance ; enfin tous les détails du tableau qui s'offrait aux regards, s'accordaient si bien avec les faits allégués par la marquise que, malgré son impartialité, le juge ne put s'empêcher d'y croire.

— Vous y êtes, messieurs, dit la portière, voilà la manufacture où les Chinois mangent de quoi nourrir tout le quartier.

Le greffier regarda le juge en souriant, et M. Popinot eut quelque peine à conserver son sérieux.

Tous deux entrèrent dans la première chambre où il se trouvait un vieil homme qui sans doute faisait à la fois le service d'un garçon de bureau, d'un garçon de magasin et d'un caissier; c'était le maître Jacques de la Chine. De longues planches,

sur lesquelles étaient entassées les livraisons publiées, garnissaient les murs de cette chambre. Au fond, une cloison en bois et en grillage, intérieurement ornée de rideaux verts, formait un cabinet; et une chatière destinée à recevoir ou à donner les écus indiquait le siége de la caisse.

— M. d'Espard! dit Popinot en s'adressant à cet homme vêtu d'une blouse grise.

Le garçon de magasin ouvrit la porte de la seconde chambre, où le magistrat et son greffier aperçurent un vieillard vénérable, à chevelure blanche, simplement vêtu, décoré de la croix de Saint-Louis, assis devant un bureau, et qui cessa de comparer des feuilles coloriées, pour regarder les deux survenants. Cette pièce était un bureau modeste, rempli de livres d'épreuves; il s'y trouvait une table en bois noir, où sans doute venait travailler une personne absente en ce moment.

— Monsieur est M. d'Espard? dit Popinot.

— Non, monsieur, répondit le vieillard en se levant. Que désirez-vous de lui? ajouta-t-il en s'avançant vers eux, et témoignant par son maintien des manières élevées et des habitudes dues à l'éducation d'un gentilhomme.

— Nous voudrions lui parler d'affaires qui lui sont entièrement personnelles, répondit Popinot.

— D'Espard, voici des messieurs qui te demandent, dit alors ce personnage en entrant dans la dernière pièce où M. d'Espard était au coin de la cheminée occupé à lire les journaux.

Ce dernier cabinet avait un tapis usé, les fenêtres étaient garnies de rideaux en toile grise, il y avait quelques chaises en acajou, deux fauteuils, un secrétaire à cylindre, un bureau à la Tronchin, puis sur la cheminée une méchante pendule et deux vieux candélabres. Le vieillard précéda M. Popinot et son greffier, leur avança deux chaises, comme s'il était le maître du logis. M. d'Espard le laissa faire.

Après des salutations respectives pendant lesquelles le juge observa le prétendu fou, M. d'Espard demanda naturellement quel était l'objet de cette visite.

Ici Popinot regarda le vieillard et le marquis d'un air assez significatif.

— Je crois, monsieur le marquis, répondit-il, que la nature de mes fonctions et l'enquête qui m'amène, exigent que nous soyons seuls, quoiqu'il soit dans l'esprit de la loi que, dans ce cas, les

interrogatoires reçoivent une sorte de publicité domestique. Je suis juge au tribunal de première instance du département de la Seine, et commis par M. le président pour vous interroger sur les faits articulés dans une requête en interdiction présentée par madame d'Espard.

Le vieillard se retira.

L'INTERROGATOIRE.

VI

Quand le juge et son justiciable furent seuls, le greffier ferma la porte, s'établit sans cérémonie au bureau à la Tronchin, où il déroula ses papiers et prépara son procès-verbal.

M. Popinot n'avait pas cessé de regarder M. d'Espard; il observait l'effet produit sur lui par cette déclaration, si cruelle pour un homme plein de raison.

M. d'Espard, de qui la figure était ordinairement pâle comme le sont les figures des personnes blondes, devint subitement rouge de colère ; il eut un léger tressaillement, s'assit, posa son journal sur la cheminée, et baissa les yeux. Il reprit bientôt la dignité du gentilhomme et contempla le juge, comme pour chercher sur sa physionomie les indices de son caractère.

— Comment, monsieur, n'ai-je pas été prévenu d'une semblable requête ? lui demanda-t-il.

— Monsieur le marquis, les personnes de qui l'interdiction est requise n'étant pas censées jouir de leur raison, la signification de la requête est inutile. Le devoir du tribunal est de vérifier, avant tout, les allégations des requérants.

— Rien n'est plus juste, répondit M. d'Espard. Eh bien ! monsieur, veuillez m'indiquer la manière dont je dois me conduire...

— Vous n'avez qu'à répondre à mes demandes, en n'omettant aucun détail. Quelque délicates que soient les raisons qui vous auraient porté à agir de manière à donner à madame d'Espard le prétexte d'une semblable requête, parlez sans crainte. Il est inutile de vous faire observer que la magistrature

connaît ses devoirs. et qu'en semblable occurence, le secret le plus profond....

— Monsieur, dit M. d'Espard de qui les traits accusèrent une douleur vraie, si de mes explications il résultait un blâme de la conduite tenue par madame d'Espard, qu'en adviendrait-il?

— Le tribunal pourrait exprimer une censure dans les motifs de son jugement.

— Cette censure est-elle facultative? Si je stipulais avec vous, avant de vous répondre, qu'il ne serait rien dit de blessant pour Madame d'Espard au cas où votre rapport me serait favorable, le tribunal aurait-il égard à ma prière?

Le juge regarda M. d'Espard, et ces deux hommes échangèrent alors des pensées d'une égale noblesse.

— Noël, dit Popinot à son greffier. retirez-vous dans l'autre pièce. Si vous êtes utile, je vous rappellera; — Si, comme je suis en ce moment disposé à le croire, il se rencontre en cet affaire des malentendus, je puis vous promettre, monsieur, que, sur votre demande, le tribunal agirait avec courtoisie, reprit-il en s'adressant au marquis. Il est un premier fait allégué par madame d'Espard, le plus grave de tous, et sur lequel je vous prie de

m'éclairer, dit le juge après une pause. Il s'agit de la dissipation de votre fortune au profit d'une dame Marboutin, veuve d'un conducteur de bateaux, ou plutôt au profit de son fils le colonel que vous auriez placé, pour qui vous auriez épuisé la faveur dont vous jouissiez auprès du roi, enfin envers lequel vous auriez poussé la protection jusqu'à lui procurer un bon mariage; et la requête donne à penser que cette amitié dépasse en dévouement même les attachements que la morale réprouve....

Une rougeur subite colora le visage et le front de M. d'Espard; il lui vint même des larmes aux yeux, ses cils furent humectés; mais un sentiment d'orgueil réprima cette sensibilité qui, chez un homme, passe pour de la faiblesse.

— En vérité, monsieur, répondit le marquis d'une voix altérée, vous me jetez dans une étrange perplexité. Les motifs de ma conduite étaient condamnés à mourir avec moi.... Pour en parler, je dois vous ouvrir des plaies secrètes, vous livrer l'honneur de ma famille, et, chose délicate que vous apprécierez, parler de moi. J'espère, monsieur, que tout sera secret entre nous. Vous saurez trouver, dans les formules judiciaires, un

mode qui permette de rédiger un jugement sans qu'il y soit question de mes révélations...

— Sous ce rapport, tout est possible, monsieur le marquis.

— Monsieur, dit M. d'Espard, quelque temps après mon mariage, ma femme avait fait de si grandes dépenses, que je fus obligé d'avoir recours à un emprunt. Vous savez quelle fut la situation des familles nobles pendant la révolution? Il ne m'avait point été permis d'avoir d'intendant ni d'homme d'affaires; aujourd'hui, les gentilshommes sont à peu près tous forcés de faire eux-mêmes leurs affaires. La plupart de mes titres de propriété avaient été rapportés du Languedoc, de la Provence ou du Comtat à Paris par mon père qui craignait, avec assez de raison, les recherches dont les titres de famille, et ce qu'on nommait alors les parchemins des privilégiés, étaient devenus l'objet. Nous sommes Négrepelisse en notre nom. D'Espard est un titre acquis sous Henri IV par une alliance qui nous a donné les biens et les titres de la maison d'Espard, à la condition de mettre en abîme, sur nos armes, l'écusson des d'Espard, vieille famille du Béarn, alliée à la maison d'Albret par les fem-

mes. Aux jours de cette alliance, nous perdîmes Négrepelisse, petite ville aussi célèbre dans les guerres de la religion, que le fut alors celui de mes ancêtres qui en portait le nom. Le capitaine de Négrepelisse fut ruiné par l'incendie de ses biens, car les protestants n'épargnèrent pas un ami de Montluc. La couronne fut injuste envers M. de Négrepelisse ; il n'eut ni le bâton de maréchal, ni gouvernement, ni indemnités. Le roi Charles IX, qui l'aimait, mourut sans avoir pu le récompenser. Henri IV moyenna son mariage avec mademoiselle d'Espard, et lui procura les domaines de cette maison; mais tous les biens de Négrepelisse avaient déjà passé dans les mains des créanciers. Mon grand-père le marquis d'Espard fut, comme moi, mis assez jeune à la tête de ses affaires par la mort de son père, lequel, après avoir dissipé la fortune de sa femme, ne lui laissa que les terres substituées de la maison d'Espard, grevées d'un douaire. Le jeune marquis d'Espard se trouva donc d'autant plus gêné qu'il avait une charge à la cour; mais il était particulièrement bien vu de Louis XIV, et la faveur du roi était un brevet de fortune. Ici, monsieur, fut faite, sur notre écusson, une tache in-

connue, horrible, une tache de boue et de sang, que je suis occuper à laver. Je découvris ce secret dans les titres relatifs à la terre de Négrepelisse, et dans les liasses de correspondances.

En ce moment solennel, le marquis parlait sans bégayement, et il ne lui échappait aucune des répétitions qui lui étaient habituelles; mais chacun a pu observer que les personnes qui, dans les choses ordinaires de la vie, sont affectées de ces deux fautes, s'en débarrassent au moment où quelque passion vive anime leur discours.

— La révocation de l'édit de Nantes eut lieu, reprit-il. Peut-être ignorez-vous, monsieur, que, pour beaucoup de favoris, ce fut une occasion de fortune. Louis XIV donna aux grands de sa cour les terres confisquées sur les familles protestantes qui ne se mirent pas en règle pour la vente de leurs biens. Quelques personnes en faveur allèrent, comme on disait alors, à la chasse aux protestants. J'ai acquis la certitude que la fortune actuelle de deux familles ducales se compose de terres confisquées sur de malheureux négociants. Je ne vous expliquerai point, à vous, homme de justice, les manœuvres employées pour tendre des piéges aux

réfugiés qui avaient de grandes fortunes à emporter; qu'il vous suffise de savoir que la terre de Négrepelisse, composée de vingt-deux clochers et de droits sur la ville, que celle de Gravenges, qui jadis nous aurait appartenue, se trouvaient entre les mains d'une famille protestante. Mon grand-père y rentra par la donation que lui en fit Louis XIV. Cette donation reposait sur des actes marqués au coin d'une épouvantable iniquité. Le propriétaire de ces deux terres croyant pouvoir rentrer en France avait simulé une vente et allait en Suisse rejoindre sa famille, qu'il y avait envoyée tout d'abord. Il voulait sans doute profiter de toutes les délais accordés par l'ordonnance afin de régler les affaires de son commerce. Cet homme fut arrêté par un ordre du gouverneur; son fidéicommissaire déclara la vérité, le pauvre négociant fut pendu, mon père eut les deux terres. J'aurais voulu pouvoir ignorer la part que mon aïeul prit à cette intrigue; mais le gouverneur était son oncle maternel, et j'ai lu malheureusement une lettre par laquelle il le priait de s'adresser à Déodatus, mot convenu entre les courtisans pour parler du roi. Il règne dans cette lettre, à propos de la victime, un ton de plaisanterie qui

m'a fait horreur. Enfin, monsieur, les sommes envoyées par la famille réfugiée pour racheter la vie du pauvre homme furent gardées par le gouverneur, qui n'en dépêcha pas moins le négociant.

Le marquis d'Espard s'arrêta.

— Ce malheureux se nommait Marboutin, reprit-il. Ce nom doit vous expliquer ma conduite. Je n'ai pas pensé, sans une vive douleur, à la honte secrète qui pesait sur ma famille. Cette fortune permit à mon grand-père d'épouser une Navarreins-Lansac, héritière des biens de cette branche cadette, beaucoup plus riche alors que ne l'était la branche aînée de Navarreins. Mon père se trouva dès lors un des plus considérables propriétaires du royaume. Il put épouser ma mère, qui était une demoiselle d'Uxelles. Quoique mal acquis, ces biens nous ont étrangement profité ! Résolu de promptement réparer le mal, j'écrivis en Suisse, et je n'eus de repos qu'au moment où je fus sur la trace des héritiers du protestant. Je finis par savoir que les Marboutin, réduits à la dernière misère, avaient quitté Fribourg, et qu'ils étaient revenus habiter la France. Enfin, je découvris donc M. Marboutin, simple lieutenant de cavalerie sous Bonaparte, l'hé-

ritier de cette malheureuse famille, A mes yeux, monsieur, son droit était clair. Pour que la prescription s'établisse, ne faut-il pas que les détenteurs puissent être attaqués? or, à quel pouvoir les réfugiés se seraient-ils adressés? Leur tribunal était là-haut, ou plutôt, monsieur, le tribunal était là, dit le marquis en se frappant le cœur. Je n'ai pas voulu que mes enfants pussent penser de moi ce que j'ai pensé de mon père et de mon grand-père; j'ai voulu leur léguer un écu sans souillure, je n'ai pas voulu que la noblesse fût un mensonge en ma personne. Enfin, politiquement parlant, les émigrés qui réclament contre les confiscations révolutionnaires, doivent-ils garder encore des biens qui sont le fruit de confiscations obtenues par des crimes? J'ai rencontré chez M. Marboutin et chez sa mère une probité revêche; à les entendre, il semblait qu'ils me spoliassent; malgré mes instances, ils n'ont accepté que la valeur qu'avaient les terres au jour où ma famille les reçut. Ce prix fut arrêté entre nous à la somme de onze cent mille francs qu'ils me laissèrent la facilité de payer à ma convenance, sans intérêts. Pour obtenir ce résultat, j'ai dû me priver de mes revenus pendant longtemps.

Ici, monsieur, commença la perte de quelques illusions que je m'étais faites sur le caractère de madame d'Espard. Quand je lui proposai de quitter Paris, et d'aller en province où, avec la moitié de ses revenus, nous pourrions vivre honorablement, et arriver ainsi plus promptement à une restitution dont je lui parlai, sans lui dire la gravité des faits, madame d'Espard me traita de fou ; je découvris alors son vrai caractère, elle eût approuvé sans scrupule la conduite de mon grand-père, et se serait moquée des huguenots. Effrayé de sa froideur, de son peu d'attachement pour ses enfants qu'elle m'abandonnait sans regret, je résolus de lui laisser sa fortune, après avoir payé nos dettes communes. Ce n'était pas d'ailleurs à elle à payer mes sottises, me dit-elle. N'ayant plus assez de revenus pour vivre et pour pourvoir à l'éducation de mes enfants, je me décidai à les élever moi-même, à en faire des hommes de cœur, des gentilshommes. En plaçant mes revenus dans les fonds publics, j'ai pu m'acquiter beaucoup plus promptement que je ne l'esperais, car je profitai des chances que présentèrent l'augmentation des rentes. En me réservant quatre mille livres pour mes fils et moi, je

n'aurais pu payer que vingt mille écus par an, ce qui aurait exigé près de dix-huit années pour achever ma délibération, tandis que dernièrement j'ai soldé les onze cent mille francs dus. Ainsi, j'ai le bonheur d'avoir accompli cette restitution sans avoir causé le moindre tort à mes enfants. Voilà, monsieur, la raison des payements faits à madame Marboutin et son fils.

— Ainsi, dit le juge en contenant l'émotion que lui donnait ce récit, madame la marquise connaissait les motifs de votre retraite.

— Oui, monsieur.

Popinot fit un haut-le-corps assez expressif; il se leva soudain et ouvrit la porte du cabinet.

— Noël, allez vous-en! dit-il à son greffier. — Monsieur, reprit le juge, quoique ce que vous venez de me dire suffise pour m'éclairer, je désirerais vous entendre relativement aux autres faits allégués en la requête. Ainsi, vous avez entrepris ici une affaire commerciale en dehors des habitudes d'un homme de qualité.

— Nous ne saurions parler de cette affaire ici, dit le marquis en faisant signe au juge de sortir.

— Nouvion, reprit-il en s'adressant au vieillard,

je descends chez moi, mes enfants vont revenir, tu dîneras avec nous.

— Monsieur le marquis, dit Popinot sur l'escalier, ceci n'est donc pas votre appartement?

— Non, monsieur. J'ai loué ces chambres pour y mettre les bureaux de cette entreprise. Voyez, reprit-il en montrant une affiche, cette histoire est publiée sous le nom d'un des plus honorables libraires de Paris, et non par moi.

Le marquis fit entrer le juge au rez-de-chaussée, en lui disant : — Voici mon appartement monsieur.

Popinot fut naturellement ému par la poésie plutôt trouvée que cherchée qui respirait sous ces lambris. Le temps était magnifique, les fenêtres étaient ouvertes, l'air du jardin répandait au salon des senteurs végétales; les rayons du soleil égayaient et animaient les boiseries un peu brunes de ton. A cet aspect, Popinot jugea qu'un fou serait peu capable d'inventer l'harmonie suave qui le saisissait en ce moment.

— Il me faudrait un appartement semblable, pensait-il. — Vous quitterez bientôt ce quartier? demanda-t-il à haute voix.

— Je l'espère, répondit le marquis ; mais j'attendrai que mon plus jeune fils ait fini ses études, et que le caractère de mes enfants soit entièrement formé avant de les introduire dans le monde et près de leur mère. D'ailleurs, après leur avoir donné la solide instruction qu'ils possèdent, je veux la compléter en les faisant voyager dans les capitales de l'Europe, afin de leur faire voir les hommes et les choses, et les habituer à parler les langues qu'ils ont apprises. Monsieur, dit-il en faisant asseoir le juge dans le salon, je ne pouvais vous entretenir de la publication sur la Chine, devant un vieil ami de ma famille, le comte de Nouvion revenu de l'émigration sans aucune espèce de fortune, et avec qui j'ai fait cette affaire, moins pour moi que pour lui. Sans lui confier les motifs de ma retraite, je lui dis que j'étais ruiné comme lui ; mais que j'avais assez d'argent pour entreprendre une spéculation dans laquelle il pouvait s'employer utilement. Mon précepteur fut l'abbé Grozier, qu'à ma recommandation Charles X nomma son bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, qui lui fut rendue quand il était MONSIEUR. L'abbé Grozier possédait des connaissances pro-

fondes sur la Chine, sur ses mœurs et ses costumes; il m'avait fait son héritier à un âge où il est difficile qu'on ne se fanatise pas pour ce que l'on apprend. A vingt-cinq ans je savais le chinois, et j'avoue que je n'ai jamais pu me défendre d'une admiration exclusive pour ce peuple qui a conquis ses conquérants, dont les annales remontent incontestablement à une époque beaucoup plus reculée que ne le sont les temps mythologiques ou bibliques; qui, par ses institutions immuables, a conservé l'intrégrité de son territoire, dont les monuments sont gigantesques, dont l'administration est parfaite, chez lequel les révolutions sont impossibles, qui a jugé le beau idéal comme un principe d'art infécond, qui a poussé le luxe et l'industrie à un si haut degré que nous ne pouvons le surpasser en aucun point, tandis qu'il nous égale là où nous nous croyons supérieurs. Mais, monsieur, s'il m'arrive souvent de plaisanter en comparant à la Chine la situation des États européens, je ne suis pas Chinois, je suis un gentilhomme français. Si vous aviez des doutes sur la finance de cette entreprise, je puis vous prouver que nous comptons deux mille cinq cents souscripteurs à ce monu-

ment littéraire, iconographique, stastistique et religieux, dont l'importance a été généralement appréciée, car nos souscripteurs appartiennent à toutes les nations de l'Europe; nous n'en n'avons que douze cents en France. Notre ouvrage coûtera environ trois cents francs, et M. le comte de Nouvion y trouvera six à sept mille livres de rente pour sa part. Son bien-être fut le secret motif de cette entreprise. Pour mon compte, je n'ai en vue que la possibilité de donner à mes enfants quelques douceurs. Les cent mille francs que j'ai gagnés, bien malgré moi, payeront leurs leçons d'armes, leurs chevaux, leur toilette, leurs spectacles, leurs maîtres d'agrément, les toiles qu'ils barbouillent, les livres qu'ils veulent acheter, enfin toutes ces petites fantaisies que les pères ont tant de plaisir à satisfaire. S'il avait fallu refuser ces jouissances à mes pauvres enfants si méritants, si courageux dans le travail, le sacrifice que je fais à notre nom m'aurait été doublement pénible. En effet, monsieur, les douze années pendant lesquelles je me suis retiré du monde pour élever mes enfants m'ont valu l'oubli le plus complet à la cour. J'ai déserté la carrière politique, j'ai perdu toute ma fortune

historique, toute une illustration nouvelle que je pouvais léguer à mes enfants ; mais notre maison n'aura rien perdu, mes fils seront des hommes distingués. Si la pairie m'a manqué, ils la conquerront noblement en se consacrant aux affaires de leur pays, et lui rendront de ces services qui ne s'oublient pas. Tout en purifiant le passé de notre maison, je lui assurais un glorieux avenir : n'est-ce pas avoir accompli une belle tâche quoique secrète et sans gloire? Avez-vous maintenant, monsieur, quelques autres éclaircissements à me demander?

En ce moment, le bruit de plusieurs chevaux retentit dans la cour.

— Les voici, dit le marquis.

Bientôt les deux jeunes gens, de qui la mise était à la fois élégante et simple, entrèrent dans le salon, bottés, éperonnés, gantés, agitant gaiement leur cravache. Leur figure animée rapportait la fraîcheur du grand air, ils étaient étincelants de santé. Tous deux vinrent serrer la main de leur père, échangèrent avec lui, comme entre amis, un coup d'œil plein de muette tendresse, et saluèrent froidement le juge. Popinot regarda comme tout à

fait inutile d'interroger le marquis sur ses relations avec ses fils.

— Vous êtes-vous bien amusés ? leur demanda M. d'Espard.

— Oui, mon père. J'ai, pour la première fois, abattu six poupées en douze coups ! dit Camille.

— Où avez-vous été vous promener ?

— Au bois, où nous avons vu notre mère.

— S'est-elle arrêtée ?

— Nous allions si vite en ce moment qu'elle ne nous a sans doute pas vus, répondit le jeune comte.

— Mais alors, pourquoi n'avez-vous pas été vous présenter ?

— J'ai cru remarquer, mon père, qu'elle n'est pas contente de se voir abordée par nous en public, dit Clément à voix basse. Nous sommes un peu trop grands.

Le juge avait l'oreille assez fine pour entendre cette phrase, qui attira quelques nuages sur le front du marquis. Popinot se plut à contempler le spectacle que lui offraient le père et les enfants ; ses yeux empreints d'une sorte d'attendrissement revenaient sur la figure de M. d'Espard, de qui les

traits, la contenance et les manières lui représentaient la probité sous la plus belle forme, la probité spirituelle et chevaleresque, la noblesse dans toute sa beauté.

— Vous, vous voyez, monsieur, lui dit le marquis en reprenant son bégayement, vous voyez que la justice, que la justice peut entrer ici, ici, à toute heure; oui, à toute heure ici. S'il y a des fous, s'il y a des fous, ce ne peut être que les enfants qui sont un peu fous de leur père, et le père qui est très-fou de ses enfants; mais c'est une folie de bon aloi.

En ce moment, la voix de madame Marboutin se fit entendre dans l'antichambre, et la bonne femme entra dans le salon malgré les observations du valet de chambre.

— Je ne vais pas par quatre chemins, moi, criait-elle. — Oui, monsieur le marquis, dit-elle en faisant un salut à la ronde, il faut que je vous parle à l'instant même. Parbleu! je suis venue encore trop tard, puisque voilà monsieur le juge criminel.

— Criminel! dirent les deux enfants.

— Il y avait de bien bonnes raisons pour que je

ne vous trouve pas chez vons, puisque vous étiez ici. Ah, bah! la justice est toujours là quand il s'agit de mal faire. Je viens, monsieur le marquis, vous dire que je suis d'accord avec mon fils de tout vous rendre, puisqu'il y va de notre honneur qui est menacé. Mon fils et moi nous aimons mieux tout vous restituer que de vous causer le plus léger chagrin. En vérité, faut être bête comme des pots sans anse pour vouloir vous interdire...

— Interdire! s'écrièrent les deux enfants en se serrant contre leur père. Qu'y a-t-il?

— Chut! madame, dit Popinot.

— Mes enfants, laissez-nous, dit le marquis.

Les deux jeunes gens allèrent au jardin.

— Madame, dit le juge, les sommes que M. le marquis vous a remises vous sont légitimement dues, quoiqu'elles vous aient été données en vertu d'un principe de probité très-étendu. Si les gens qui possèdent des biens confisqués même par des manœuvres perfides, étaient, après cent cinquante ans obligés à des restitutions, il se trouverait, en France, peu de propriétés légitimes. Les biens de Jacques Cœur ont enrichi vingt familles nobles; les confiscations abusives prononcées par les An-

glais au profit de leurs adhérents, quand l'Anglais possédait une partie de la France, ont fait la fortune de plusieurs maisons princières. Notre législation permet à M. le marquis de disposer de ses revenus à titre gratuit, sans qu'il puisse être accusé de dissipation. L'interdiction d'un homme se base sur l'absence de toute raison dans ses actes; et ici la cause des remises qui vous sont faites est puisée dans les motifs les plus sacrés, les plus honorables. Ainsi vous pouvez tout garder sans remords, et laisser le monde mal interpréter cette belle action. A Paris, la vertu la plus pure est l'objet des plus sales calomnies. Il est malheureux que l'état actuel de notre société rende la conduite de M. le marquis sublime; je voudrais, pour l'honneur de notre pays, que de semblables actes y fussent trouvés tout simples; mais les mœurs sont telles que je suis forcé, par comparaison, de regarder M. d'Espard comme un homme auquel il faudrait décerner une couronne au lieu de le menacer d'un jugement d'interdiction. Pendant tout le cours d'une longue vie judiciaire, je n'ai rien vu ni entendu qui m'ait plus ému que ce que je viens de voir et d'entendre. Mais il n'y a rien d'ex-

traordinaire à trouver la vertu sous sa plus belle forme, alors qu'elle est mise en pratique par des hommes qui appartiennent à la classe la plus élevée. Après m'être expliqué de cette manière, j'espère, monsieur le marquis, que vous serez certain de mon silence, et que vous n'aurez aucune inquiétude sur le jugement à intervenir, s'il y a jugement.

— Eh bien! à la bonne heure, dit madame Marboutin, en voilà, un juge! Tenez, mon cher monsieur, je vous embrasserais si je n'étais pas si laide; vous parlez comme un livre.

Le marquis tendit sa main à M. Popinot, et Popinot y frappa doucement de la sienne en jetant à ce grand homme de la vie privée un regard plein d'harmonies pénétrantes, auquel M. d'Espard répondit par un gracieux sourire. Ces deux natures si pleines, si riches, l'une bourgeoise et divine, l'autre noble et sublime, s'étaient mises à l'unisson doucement, sans choc, sans éclat de passion, comme si deux lumières pures se fussent confondues. Le père de tout un quartier se sentait digne de presser la main de cet homme deux fois noble, et le marquis éprouvait au fond de son cœur un

mouvement qui l'avertissait que la main du juge était une de celles d'où s'échappent incessamment les trésors d'une inépuisable bienfaisance.

— Monsieur le marquis, ajouta Popinot en le saluant, je suis heureux d'avoir à vous dire que dès les premiers mots de cet interrogatoire, j'avais jugé mon greffier inutile. Puis il s'approcha du marquis, l'entraîna dans l'embrasure d'une croisée, et lui dit : — Il est temps que vous rentriez chez vous, monsieur ; je crois qu'en cette affaire madame la marquise a subi des influences que vous devez combattre dès aujourd'hui.

Popinot sortit, se retourna plusieurs fois dans la cour et dans la rue ; il était encore attendri par le souvenir de cette scène ; elle appartenait à ces effets qui s'implantent dans la mémoire pour y refleurir à certaines heures où l'âme cherche des consolations.

— Cet appartement me conviendrait bien, se dit il en arrivant chez lui.

Le lendemain, vers dix heures du matin, M. Popinot, qui, la veille, avait rédigé son rapport, s'achemine au Palais dans l'intention de faire prompte et bonne justice. Au moment où il entrait

au vestiaire pour y prendre sa robe et mettre son rabat, le garçon de salle lui dit que M. le président du tribunal le priait de passer dans son cabinet, où il l'attendait. Popinot s'y rendit aussitôt.

—Bonjour, cher monsieur Popinot, lui dit le magistrat en l'emmenant dans l'embrasure de la fenêtre.

—Monsieur le président, s'agit-il de quelque affaire sérieuse?

—Une niaiserie, dit le président. Le garde des sceaux, avec lequel j'ai eu l'honneur de dîner hier, m'a pris à part dans un coin, il avait su que vous aviez été prendre le thé chez madame d'Espard, dans l'affaire de laquelle vous avez été commis, et il m'a fait entendre qu'il était convenable que vous ne siégiez point dans cette cause....

—Ah ! monsieur le président, je puis affirmer que je suis sorti de chez madame d'Espard au moment où le thé fut servi; d'ailleurs, ma conscience..

—Oui, oui, dit le président, le tribunal tout entier, la cour, le Palais, vous connaissent; je ne vous répéterai pas ce que j'ai dit de vous à Sa Gran-

deur; mais vous savez! *la femme de César ne doit pas être soupçonnée.* Aussi n'en faisons-nous pas une affaire de discipline, mais une question de convenance. Entre nous, il s'agit moins de vous que du tribunal.

— Mais, monsieur le président, si vous connaissiez l'espèce, dit le juge en essayant de tirer son rapport de sa poche.

— Je suis persuadé d'avance que vous avez apporté dans cette affaire la plus stricte indépendance. Et moi-même, simple juge, j'ai souvent pris bien plus qu'une tasse de thé avec les gens que j'avais à juger; mais il suffit que le garde des sceaux en ait parlé, que l'on puisse causer de vous, pour que le tribunal évite une discussion à ce sujet. Tout conflit avec l'opinion publique est dangereux pour un corps constitué, même quand il a raison contre elle, parce que les armes ne sont pas égales; le journalisme peut tout dire, tout supposer, et notre dignité nous interdit tout, même la réponse. D'ailleurs, j'en ai conféré avec votre président, et M. La Giraudais vient d'être commis sur la récusation que vous allez donner. C'est une chose arrangée.

En voyant M. La Giraudais, un juge-suppléant récemment nommé, qui s'avança pour le saluer, M. Popinot ne put retenir un sourire ironique. Ce jeune homme blond, pâle, plein d'ambition cachée, semblait prêt à pendre et à dépendre, au bon plaisir des rois de la terre, les innocents aussi bien que les coupables, et à suivre l'exemple des Laubardemont plutôt que celui des Molé. M. Popinot se retira en les saluant.

Paris, février 1836.

LA

MESSE DE L'ATHÉE.

15

LA MESSE DE L'ATHÉE.

Un médecin à qui la science doit une belle théorie physiologique, et qui jeune encore s'est placé parmi les célébrités de l'école de Paris, centre de lumières auquel les médecins de l'Europe rendent tous hommage, le docteur Bianchon a longtemps pratiqué la chirurgie avant de se livrer à la médecine. Ses premières études furent dirigées et surveillées par un des plus grands chirurgiens français,

l'illustre Desplein, qui passa comme un météore dans la science. De l'aveu de ses ennemis, il enterra dans la tombe une méthode intransmissible; comme tous les gens de génie, il était sans héritiers, il portait et emportait tout avec lui. Les chirurgiens ont, par rapport à la gloire, une ressemblance avec les acteurs : ils n'existent que de leur vivant, leur adresse ne s'apprécie plus quand ils ont disparu; ce sont les héros du moment. Celui-ci surtout, de qui le nom n'est déjà plus que dans quelques mémoires, et qui restera dans sa science spéciale sans en franchir les bornes, car il faut des circonstances inouïes pour que le nom d'un savant passe dans l'histoire générale de l'humanité; Desplein possédait un divin coup d'œil : il pénétrait le malade et sa maladie par une intuition acquise ou naturelle qui lui permettait d'embrasser les diagnostics particuliers à l'individu, de déterminer le moment précis, l'heure, la minute à laquelle il fallait opérer, en faisant la part aux circonstances atmosphériques et aux singularités du tempérament. Pour marcher ainsi de conserve avec la nature, avait-il donc étudié l'incessante conjonction des êtres et des substances alimentaires contenues dans l'atmosphère ou

que fournit la terre à l'homme qui les absorbe et les prépare pour en tirer une expression particulière ? ou procédait-il par cette puissance de déduction et d'analogie à laquelle est dû le génie du Cuvier ? Quoi qu'il en soit, cet homme s'était fait le confident de la chair, il la saisissait dans le passé comme dans l'avenir, en s'appuyant sur le présent. Aussi est-il impossible de refuser à ce perpétuel observateur de la chimie humaine, l'antique science du magisme, c'est-à-dire la connaissance des principes en fusion, les causes de la vie, la vie avant la vie, ce qu'elle sera par ses préparations avant d'être. Pour lui, l'atmosphère terrestre était un sac générateur, il voyait la terre comme un œuf dans sa coque, et ne pouvant savoir qui de l'œuf qui de la poule avait commencé, il n'admettait ni le coq, ni le poulet, il ne croyait ni en l'homme postérieur, ni en Dieu. Desplein n'était pas dans le doute, il affirmait; son athéisme était pur et franc comme celui de beaucoup de savants, les meilleurs gens du monde, mais invinciblement athées, athées comme les gens religieux n'admettent pas qu'il puisse y avoir d'athées. Et cela ne devait pas être autrement pour un homme habitué depuis son jeune âge à

disséquer l'être par excellence, avant, pendant et après la vie, à le fouiller dans tous ses appareils sans y trouver cette âme unique, si nécessaire aux théories religieuses. En y reconnaissant un centre cérébral, un centre nerveux et un centre aéro-sanguin dont les deux premiers se suppléent si bien l'un l'autre, qu'il eut dans les derniers jours de sa vie la conviction que le sens de l'ouïe n'était pas absolument nécessaire pour entendre, ni le sens de la vue absolument nécessaire pour voir, et que le plexus solaire les remplaçait, sans que l'on en pût douter; Desplein, en trouvant deux âmes dans l'homme, corrobora son athéisme de ce fait, et quoiqu'il ne préjuge encore rien sur Dieu, cet homme mourut, dit-on, dans l'impénitence finale où meurent malheureusement beaucoup de beaux génies, à qui Dieu puisse pardonner!

La vie de cet homme si grand offrait beaucoup de petitesses, pour employer l'expression française dont se servaient ses ennemis jaloux de diminuer sa gloire; mais qu'il serait plus convenable de nommer des contre sens apparents. N'ayant jamais connaissance des déterminations par lesquelles agissent

les esprits supérieurs, les envieux ou les niais s'arment aussitôt de quelques contradictions superficielles pour en dresser un acte d'accusation sous lequel ils les font momentanément juger. Si plus tard le succès couronne les combinaisons attaquées en en montrant la corrélation, il subsiste toujours un peu des calomnies préparatoires. Ainsi, de nos jours, Napoléon fut condamné par ses contemporains, lorsqu'il déployait les ailes de son aigle sur l'Angleterre, en construisant ses bateaux plats à Boulogne ; il fallut 1814 pour expliquer 1804. Chez Desplein, la gloire et la science étant inattaquables ses ennemis s'en prenaient à son humeur bizarre, à son caractère, tandis qu'il possédait tout bonnement cette qualité que les Anglais nomment *eccentricity :* tantôt il allait superbement vêtu comme Crébillon le tragique, tantôt il affectait une singulière indifférence en fait de vêtement, tantôt en voiture, tantôt à pied, tour à tour brusque et bon ; en apparence âpre et avare, mais capable d'offrir sa fortune à ses maîtres exilés qui l'acceptèrent pendant quelques jours. Aucun homme n'a donné lieu à des jugements plus contradictoires. Quoique capable, pour avoir un cordon noir que les médecins

n'auraient pas dû briguer, de laisser tomber à la cour un livre d'heures de sa poche, croyez qu'il se moquait en lui-même de tout, qu'il avait un profond mépris pour les hommes, après les avoir observés d'en haut et d'en bas, après les avoir surpris dans leur véritable expression, au milieu des actes les plus solennels de l'existence. Chez un grand homme, les qualités sont souvent solidaires; si l'un a plus de talent que d'esprit, son esprit est encore plus étendu que celui de qui l'on dit simplement : Il a de l'esprit. Tout génie suppose une vue morale, cette vue peut s'appliquer à quelque spécialité, mais qui voit la fleur doit voir le soleil. Celui qui entendit un diplomate, sauvé par lui, demander : « Comment va l'empereur? » et qui répondit : « Le courtisan revient, l'homme suivra! » celui-là n'est pas seulement chirurgien ou médecin. Parmi les énigmes que présente aux yeux de plusieurs contemporains la vie de Desplein, nous avons choisi l'une des plus intéressantes, parce que le mot s'en trouvera dans la conclusion du récit, sans que le lecteur soit renvoyé à demain pour le savoir.

Parmi tous les élèves que Desplein eut à son hôpi-

tal, Horace Bianchon fut un de ceux auxquels il s'attacha le plus vivement. Avant d'être interne à l'Hôtel-Dieu, Horace Bianchon était un étudiant en medecine, logé dans une misérable pension du quartier latin, connu sous le nom de la Maison-Vauquer. Ce pauvre jeune homme y sentait les atteintes de cette ardente misère, espèce de creuset d'où les grands talents doivent sortir purs et incorruptibles comme des diamants qui peuvent être soumis à tous les chocs sans se briser. Au feu violent de toutes leurs passions déchaînées, ils acquièrent la probité la plus inaltérable, et contractent l'habitude des luttes de tout genre par le travail constant dans lequel ils ont cerclé tous leurs appétits trompés. Horace était un jeune homme droit, incapable de tergiverser dans toutes les questions d'honneur, allant sans phrases au fait, prêt, pour ses amis, à mettre en gage son manteau, comme à leur donner son temps et ses veilles; c'était enfin un de ces amis qui ne s'inquiètent pas de ce qu'ils reçoivent en échange de ce qu'ils donnent, certains de recevoir à leur tour plus qu'ils ne donneront. La plupart de ses amis avaient pour lui ce respect intérieur qu'inspire une vertu sans emphase, et plusieurs d'entre

eux redoutaient sa censure. Mais ses qualités, il les déployait sans pédantisme; il n'était ni puritain, ni sermonneur, il jurait de bonne grâce en donnant un conseil, il faisait volontiers un *tronçon de chière lie* quand l'occasion s'en présentait; il était bon compagnon, pas plus prude que ne l'est un cuirassier, rond et franc, non pas comme un marin, car le marin d'aujourd'hui est un rusé diplomate, mais comme un brave jeune homme qui n'ayant rien à déguiser dans sa vie, marche la tête haute et la pensée rieuse. Enfin, pour tout exprimer par un mot, Horace était le Pylade de plus d'un Oreste, les créanciers étant pris aujourd'hui comme la figure la plus réelle des Furies antiques. Il portait sa misère avec cette gaieté qui peut-être est un des plus grands éléments du courage, et, comme tous ceux qui n'ont rien, il faisait peu de dettes; il était sobre comme un chameau, alerte comme un cerf, ferme surtout dans ses idées et dans sa conduite. La vie heureuse de Bianchon commença du jour où l'illustre chirurgien acquit la preuve des qualités et des défauts qui, les uns aussi bien que les autres, rendent doublement précieux le docteur Horace Bianchon. Quand un chef de clinique prend

dans son giron un jeune homme, ce jeune homme a sa fortune faite. Desplein ne manquait pas d'emmener Bianchon, pour se faire assister par lui dans les maisons opulentes où presque toujours quelque bonne gratification tombait dans l'escarcelle de l'interne, et où se révélait insensiblement au provincial les mystères de la vie parisienne. Desplein le gardait dans son cabinet lors de ses consultations, et l'y employait; puis, parfois, il l'envoyait accompagner un riche malade aux eaux ; enfin il lui préparait une clientèle.

Il résulte de ceci qu'au bout d'un certain temps, le Mahomet de la chirurgie eut un Séide. Ces deux hommes, l'un au faîte des honneurs et de son art, jouissant d'une immense fortune et d'une immense gloire; l'autre, modeste Oméga, n'ayant ni fortune ni gloire, devinrent intimes. Le grand Desplein disait tout à son interne : l'interne savait si telle femme s'était assise sur une chaise auprès du maître, ou sur le fameux canapé qui se trouvait dans le cabinet de Desplein et sur lequel il dormait; Bianchon connaissait les mystères de ce tempérament de lion et de taureau qui finit par élargir, amplifier outre-mesure le buste du grand homme et causa sa

mort par le développement du cœur. Il étudia les bizarreries de cette vie si occupée. Un jour Bianchon ayant dit à Desplein qu'un pauvre porteur d'eau du quartier Saint-Jacques avait une horrible maladie causée par les fatigues et la misère, car ce pauvre Auvergnat n'avait mangé que des pommes de terre dans le grand hiver de 1821, Desplein laissa tous ses malades et, au risque de crever son cheval, vola suivi de Bianchon chez le pauvre homme qu'il fit transporter lui-même dans la maison de santé établie par le célèbre Dubois dans le faubourg St-Denis. Il alla soigner lui-même cet homme, auquel il donna, quand il l'eût rétabli, la somme nécessaire pour acheter un cheval et un tonneau. Cet Auvergnat se distingua par un trait original. Un de ses amis étant tombé malade, il l'amena promptement chez Desplein, en disant à son bienfaiteur : — « Je n'aurais pas souffert qu'il allât chez un autre. » Tout bourru qu'il était, Desplein serra la main du porteur d'eau, et lui dit : — « Amène-les moi tous. » Et il fit entrer l'enfant du Cantal à l'Hôtel-Dieu, où il eut de lui le plus grand soin. Bianchon avait déjà plusieurs fois remarqué chez son chef une prédilection pour les Auvergnats et surtout pour

les porteurs d'eau ; mais , comme Desplein mettait une sorte d'orgueil à ses traitements de l'Hôtel-Dieu, l'élève n'y voyait rien de particulier.

Un jour, en traversant la place St-Sulpice, Bianchon aperçut son chef qui entrait dans l'église vers neuf heures du matin. Desplein, qui ne faisait jamais alors un pas sans son cabriolet, était à pied et se coulait dans l'église par la porte de la rue du Petit-Lion comme s'il fût entré dans une maison suspecte. Naturellement pris de curiosité, l'interne, qui connaissait les opinions de son maître et qui était *Cabaniste* en dyable par un y grec (ce qui semble dans Rabelais une supériorité de diablerie; Bianchon se glissa dans St-Sulpice, et ne fut pas médiocrement étonné de voir le grand Desplein, cet athée sans pitié pour les anges qui n'offrent point prise aux bistouris, et ne peuvent avoir ni fistules ni gastrites, enfin, cet intrépide *dériseur*, humblement agenouillé, et où ?... à la chapelle de la Vierge, devant laquelle il écouta une messe, donna pour les frais du culte, pour les pauvres, en restant sérieux comme s'il se fût agi d'une opération.

— Il ne venait certes pas éclaircir des questions relatives à l'accouchement de la Vierge! disait

Bianchon de qui l'étonnement fut sans bornes. Si je l'avais vu tenant à la Fête-Dieu un des cordons du dais, il n'y aurait eu qu'à rire; mais à cette heure, seul, sans témoins, il y a certes de quoi faire penser!

Bianchon ne voulut pas avoir l'air d'espionner le premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et s'en alla. Par hasard Desplein l'invita ce jour-là même à dîner avec lui, hors de chez lui, chez un restaurateur. Entre la poire et le fromage, Bianchon arriva par d'habiles préparations à parler de la messe, en la qualifiant de mômerie et de farce.

— Une farce, dit Desplein, qui a coûté plus de sang à la chrétienté que toutes les batailles de Napoléon, et que toutes les sangsues de Broussais. La messe est une invention papale qui ne remonte pas plus haut que le VIe siècle, et que l'on a basée sur *hoc est corpus*. Combien de torrents de sang n'a-t-il pas fallu verser pour établir la Fête-Dieu par l'institution de laquelle la cour de Rome a voulu constater sa victoire dans l'affaire de la Présence Réelle, schisme qui pendant trois siècles a troublé l'Église. Les guerres du comte de Toulouse et des Albigeois sont la queue de cette affaire; les Vaudois et les

Albigeois se refusaient à reconnaître cette innovation.

Enfin Desplein prit plaisir à se livrer à toute sa verve d'athée, et ce fut un flux de plaisanteries voltairiennes, ou pour être plus exact, une détestable contrefaçon du *Citateur*.

— Ouais, se dit Bianchon en lui-même, où est mon dévot de ce matin.

Il garda le silence, car il douta d'avoir vu son chef à St-Sulpice. Desplein n'eût pas pris la peine de mentir à Bianchon, ils se connaissaient trop bien tous deux; ils avaient déjà, sur des points tout aussi graves, échangé des pensées, discuté des systèmes *de naturâ rerum*, en les sondant ou les disséquant avec les couteaux et le scalpel de l'incrédulité. Trois mois se passèrent, et Bianchon ne donna point de suite à ce fait, quoiqu'il restât gravé dans sa mémoire. Dans cette année, un jour, l'un des médecins de l'Hôtel-Dieu dit à Desplein, devant Bianchon: — « Qu'alliez-vous donc faire à St-Sulpice, mon cher maître? »

— Y voir un prêtre qui a une carie au genou, et que S. A. R. madame la duchesse d'Angoulême m'a fait l'honneur de me recommander.

Le médecin se paya de cette défaite, mais non Bianchon.

— Ah ! il va voir des genoux malades dans l'église ! Bah ! il allait entendre sa messe ! se dit l'interne.

Bianchon se promit de guetter Desplein. Il se rappela le jour et l'heure auxquels il l'avait surpris entrant à St-Sulpice, et se promit d'y revenir l'année suivante au même jour et à la même heure, afin de savoir s'il l'y surprendrait encore. En ce cas, la périodicité de sa dévotion autorise une investigation scientifique, car il ne devait pas se rencontrer chez un tel homme une contradiction aussi directe entre la pensée et l'action.

L'année suivante, au jour et à l'heure dite, Bianchon, qui n'était plus l'interne de Desplein, vit le cabriolet du chirurgien s'arrêtant au coin de la rue de Tournon et de celle du Petit-Lion, d'où son ami s'en alla jésuitiquement le long des murs à St-Sulpice, où il entendit encore sa messe à l'autel de la Vierge. C'était bien Desplein ! le chirurgien en chef, l'athée *in petto*. L'intrigue s'embrouillait. La persistance de cet illustre savant compliquait tout. Quand Desplein fut sorti, Bianchon s'approcha du

sacristain qui vint desservir la chapelle, et lui demanda si ce monsieur était un habitué.

— Voici douze ans que je suis ici, dit le sacristain, et depuis ce temps, M. Desplein vient quatre fois par an entendre cette messe; c'est une fondation faite par lui.

— Une fondation faite par lui! dit Bianchon en s'éloignant. Ceci vaut le mystère de l'immaculée conception, une chose qui, à elle seule, doit rendre un médecin incrédule.

Il se passa quelque temps sans que le docteur Bianchon, quoiqu'ami de Desplein, fût en position de lui parler de cette singularité si étrange dans sa vie intime. S'ils se rencontraient en consultation ou dans le monde, il était difficile de trouver ce moment de confiance et de solitude où l'on demeure les pieds sur les chenets, la tête appuyée sur le dos d'un fauteuil, et pendant lequel deux hommes se disent leurs secrets. Enfin, à six ans de distance, après la révolution de 1830, quand le peuple se ruait sur l'Archevêché, quand les inspirations républicaines le poussaient à détruire les croix dorées qui pointaient comme des éclairs dans l'immensité de cet océan de maisons, et que l'incrédulité côte à côte

avec l'émeute se carrait dans les rues, Bianchon surprit Desplein, entrant encore dans St-Sulpice. Le docteur l'y suivit, se mit près de lui, sans que son ami lui fît le moindre signe ou témoignât la moindre surprise; et tous deux entendirent la messe de fondation.

— Me direz-vous, mon cher, dit Bianchon à Desplein, quand ils sortirent de l'église, la raison de cette capucinade! Je vous ai déjà surpris trois fois allant à la messe, vous! Voici la quatrième! Vous me ferez raison de ce mystère, et m'expliquerez ce désaccord flagrant entre vos opinions et votre conduite. Vous ne croyez pas en Dieu, et vous allez à la messe!

— Je ressemble à beaucoup de dévots, à des hommes profondément religieux en apparence, mais tout aussi athées que nous pouvons l'être vous et moi.

Et ce fut un torrent d'épigrammes sur quelques personnages politiques dont le plus connu nous offre en ce siècle une nouvelle édition du Tartuffe de Molière.

— Je ne vous demande pas tout cela, dit Bianchon, je vous demande la raison de ce que vous

venez de faire; car vous avez fondé cette messe.

— Ma foi, mon cher ami, dit Desplein, je suis sur le bord de ma tombe, je puis bien vous parler des commencements de ma vie.

En ce moment, Bianchon et le grand homme se trouvaient dans la rue des Quatre-Vents, une des plus horribles rues de Paris ; Desplein lui montra le sixième étage d'une de ces maisons qui ressemblent à un obélisque, dont la porte bâtarde donne sur une allée au bout de laquelle est un tortueux escalier éclairé par des jours justement nommés des *jours de souffrance* ; une maison verdâtre dont le rez-de-chaussée était occupé par un marchand de meubles, et qui paraissait loger à chacun de ses étages une différente misère. En levant le bras par un mouvement plein d'énergie, Desplein dit à Bianchon : — J'ai demeuré là haut deux ans !

— Eh bien !

— La messe que je viens d'entendre est liée à des événements qui se sont accomplis alors qu'à ce sixième étage j'habitais la mansarde à la fenêtre de laquelle vous voyez flotter une corde chargée de linge, au-dessus d'un pot de fleurs. J'ai eu de si

rudes commencements, mon cher Bianchon, que je puis disputer à qui que ce soit la palme des souffrances parisiennes. J'ai tout supporté : la faim et la soif, manque d'argent, manque d'habits, de chaussure et de linge, tout ce que la misère a de plus dur. J'ai soufflé mes doigts engourdis dans cette chambre que je voudrais aller revoir avec vous. J'ai travaillé pendant un hiver en voyant fumer ma tête, et distinguant l'air de ma transpiration, comme nous voyons celle des chevaux par un jour de gelée. Je ne sais où l'on prend son point d'appui pour résister à cette vie. J'étais seul, sans secours, sans un sou ni pour acheter des livres ni pour payer les frais de mon éducation médicale ; sans un ami, car mon caractère irascible, ombragenx, inquiet, me desservait ; personne ne voulait voir dans mes irritations le malaise et le travail d'un homme qui, du fond où il est, s'agite pour arriver à la surface. Mais j'avais, je puis vous le dire à vous devant qui je n'ai pas besoin de me draper, j'avais ce fonds de bons sentiments et de sensibilité vive qui sera toujours l'apanage des hommes assez forts pour grimper sur un sommet quelconque, après avoir piétiné longtemps

dans les broussailles de la misère. Je ne pouvais rien tirer de ma famille, ni de mon pays, au delà de l'insuffisante pension que l'on me faisait. Enfin, à cette époque, je mangeais le matin un petit pain que le boulanger de la rue du Petit-Lion me vendait moins cher parce qu'il était de la veille ou de l'avant-veille; en l'émiettant dans du lait, mon repas du matin ne me coûtait que deux sous; je ne dînais que tous les deux jours dans une pension où le dîner coûtait dix-huit sous. Je ne dépensais ainsi que onze sous. Vous connaissez aussi bien que moi quel soin je pouvais avoir de mes habits et de ma chaussure! Et je ne sais pas si plus tard nous éprouvons autant de chagrin par la trahison d'un confrère, que nous en avons éprouvé, vous comme moi, en apercevant la rieuse grimace d'un soulier qui se découd, en entendant craquer l'entournure d'une redingote. Je ne buvais que de l'eau, j'avais le plus grand respect pour le café, et Zoppi m'apparaissait comme une terre promise où les Lucullus du pays latin avaient seuls droit de présence. — Pourrai-je jamais, me disais-je parfois, y prendre une tasse de café à la crème, y jouer une partie de dominos? Enfin je reportais dans mes travaux la

rage que m'inspirait la misère ; je tâchais d'accaparer des connaissances positives afin d'avoir une immense valeur personnelle, pour mériter la place à laquelle j'arriverais le jour où je serais sorti de mon néant. Je consommais plus d'huile que de pain ; la lumière qui m'éclairait pendant ces nuits obstinées me coûtait plus cher que ma nourriture. Ce duel a été long, opiniâtre, sans consolation : je ne réveillais aucune sympathie autour de moi ; pour avoir des amis, ne faut-il pas se lier avec des jeunes gens, posséder quelques sous pour aller gobelotter avec eux, se rendre ensemble partout où vont des étudiants ? mais je n'avais rien ! et quand il s'agissait de découvrir mes misères, j'éprouvais au gosier cette contraction nerveuse qui fait croire à nos malades qu'il leur remonte une boule de l'œsophage dans le larynx. J'ai plus tard rencontré de ces gens nés riches, qui n'ont jamais manqué de rien, qui ne connaissent pas le problème de cette règle de trois :

Un jeune homme *est* au crime comme une pièce de cent sous *est* à X.

Ces imbéciles dorés vous disent : Pourquoi donc faisiez-vous des dettes, pourquoi donc avez-vous

contracté des obligations? Pourquoi prendre des engagements qu'on ne peut pas remplir? Ils me font l'effet de cette princesse qui, sachant que le peuple crevait de faim, disait : Pourquoi n'achète-t-il pas de la brioche? Je voudrais bien voir l'un de ces riches qui se plaint que je lui prends trop cher quand il faut l'opérer, seul dans Paris, sans sou ni maille, sans un ami, sans crédit, et forcé de travailler de ses cinq doigts pour vivre? Que ferait-il? où irait-il apaiser sa faim? Bianchon, si vous m'avez vu quelquefois amer et dur, je superposais alors mes premières douleurs sur l'insensibilité, sur l'égoïsme dont j'ai eu des milliers de preuves dans les hautes sphères; ou bien je pensais aux obstacles que la haine, l'envie, la jalousie, la calomnie ont élevé entre le succès et moi. Quand, à Paris, les gens vous voient prêts à mettre le pied à l'étrier, ils vous tirent tous par le pan de votre habit; celui-ci lâche la boucle de la sous-ventrière pour que vous vous cassiez la tête en tombant; celui-là vous déferre le cheval, et le moins traître est celui qui vient vous tirer un coup de pistolet à bout portant. Vous avez assez de talent, mon cher enfant, pour connaître bientôt la bataille horrible,

incessante que la médiocrité livre à l'homme supérieur. Si vous perdez vingt-cinq louis un jour, le lendemain vous serez accusé d'être un joueur, et vos meilleurs amis diront que vous avez perdu la veille vingt-cinq mille francs; ayez mal à la tête, vous passerez pour fou; ayez une vivacité, vous êtes insociable; si pour résister à ce bataillon de pygmées, vous rassemblez en vous des forces supérieures, les gens s'écrient que vous voulez tout dévorer, que vous avez la prétention de dominer, de tyranniser; vos qualités deviennent des défauts, vos défauts deviennent des vices. Si vous avez sauvé quelqu'un, vous l'aurez tué; si votre malade reparaît, il sera constant que vous aurez assuré le présent aux dépens de l'avenir. Bronchez, vous êtes tombé! Inventez quoi que ce soit, réclamez vos droits, vous êtes un homme difficultueux, un homme fini qui ne veut pas laisser arriver les jeunes gens. Ainsi, mon cher, si je ne crois pas en Dieu, je crois moins encore à l'homme. Ne connaissez-vous pas en moi un homme entièrement différent du Desplein de qui chacun médit? Mais ne fouillons pas dans ces tas de boue. Donc, j'habitais cette maison. J'étais à travailler pour pouvoir passer

mon premier examen, et n'avais pas un liard. Vous savez! J'étais arrivé à l'une de ces dernières extrémités où l'on se dit: *Je m'engagerai!* J'avais un espoir. J'attendais de mon pays une malle pleine de linge, un présent de vieille tante, qui ne connaissant rien de Paris, pense à vos chemises, en s'imaginant qu'avec trente francs par mois son neveu peut manger des ortolans. La malle arriva pendant que j'étais à l'école, elle avait coûté quarante francs de port; le portier, un cordonnier allemand logé dans une soupente, les avait payés, et gardait la malle. Je me suis promené dans la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés et dans la rue de l'École-de-Médecine, sans pouvoir inventer un stratagème qui me livrât la malle, sans donner les quarante francs que j'aurais naturellement payés après avoir vendu le linge. Ma stupidité me fit deviner que je n'avais pas d'autre vocation que la chirurgie. Mon cher, les âmes délicates, dont la force s'exerce dans une sphère élevée, manquent de cet esprit d'intrigue, fertiles en ressources, en combinaisons; leur génie à elles c'est le hasard, elles ne cherchent pas, elles rencontrent. Enfin, je revins à la nuit, au moment où rentrait mon voisin,

un porteur d'eau nommé Bourgeat, un homme de Saint-Flour. Nous nous connaissions comme se connaissent deux locataires ayant chacun une chambre sur le même carré, qui s'entendent dormir, tousser, s'habiller, et qui finissent par s'habituer l'un à l'autre. Mon voisin m'apprit que le propriétaire, auquel je devais trois termes, m'avait mis à la porte, et qu'il me faudrait déguerpir le len demain. Lui-même était chassé à cause de sa profession. Je passai la nuit la plus douloureuse de ma vie. — Où prendre un commissionnaire pour emporter mon pauvre ménage, mes livres? comment payer le commissionnaire et le portier? où aller? C'étaient des questions insolubles, répétées dans les larmes, comme les fous redisent leurs refrains. Je dormais, car la misère a pour elle un divin sommeil plein de beaux rêves.

Le lendemain matin, au moment où je mangeais mon écuellée de pain émietté dans mon lait, Bourgeat entre et me dit en mauvais français : « Monsieur l'étudiant, je suis un pauvre homme, enfant trouvé de l'hôpital de Saint-Flour, sans père ni mère, et qui ne suis pas encore assez riche pour me marier; vous n'êtes pas non plus riche en parents,

ni garni de ce qui se compte ; écoutez ! J'ai en bas une charrette à bras que j'ai louée à deux sous l'heure, toutes nos affaires peuvent y tenir ; si vous voulez, nous chercherons à nous loger de compagnie, puisque nous sommes chassés d'ici. Ce n'est pas, après tout, le paradis terrestre.

— Je le sais bien, lui dis-je, mon brave Bourgeat. Sachez que j'ai en bas une malle qui contient pour cent écus de linge, avec lequel je pourrais payer le propriétaire et ce que je dois au portier, mais je n'ai pas cent sous.

— Bah ! j'ai quelques monnerons, me répondit joyeusement Bourgeat en me montrant une vieille bourse en cuir crasseux. Gardez votre linge.

En effet, il paya mes deux termes, le sien, et solda le portier ; puis, il mit tous nos meubles dans sa charrette, et la traîna par les rues en s'arrêtant devant chaque maison où pendait un écriteau. Moi, je montais pour aller voir si le local à louer pouvait nous convenir. A midi, nous étions encore errants dans le quartier latin, sans avoir rien trouvé ; le prix était un obstacle. Bourgeat me proposa de déjeuner chez un marchand de vin, à la porte duquel nous laissâmes la charrette. Enfin,

vers le soir, je découvris dans la cour de Rohan, passage du Commerce, en haut d'une maison, sous les toits, deux chambres séparées par l'escalier. Nous eûmes chacun pour soixante francs de loyer par an. Nous y voilà casés, moi et mon humble ami. Nous dinâmes ensemble. Bourgeat gagnait environ cinquante sous par jour; il avait à lui cent écus; il avait l'ambition d'un tonneau et d'un cheval; mais en apprenant ma situation, dont il me tira les secrets avec une profondeur matoise et une bonhomie dont le souvenir me remue encore aujourd'hui le cœur, il renonça pour quelque temps à l'ambition de toute sa vie, car Bourgeat était marchand à la voie depuis onze ans; il sacrifia ses cent écus à mon avenir.

Ici Desplein serra violemment le bras de Bianchon.

— Il me donna l'argent nécessaire à mes examens ! Cet homme, mon ami, comprit que j'avais une mission, que les besoins de mon intelligence passaient avant les siens; il s'occupa de moi en m'appelant *son petit;* il me prêta ce qu'il fallait pour que je m'achetasse des livres; il venait quelquefois tout doucement me voir travaillant; il prit

des précautions maternelles pour que je substituasse à la nourriture insuffisante et mauvaise à laquelle j'étais condamné, une nourriture saine et abondante. Bourgeat avait quarante ans environ; c'était une figure bourgeoise du moyen âge, un front bombé, une tête qu'un peintre aurait pu faire poser comme modèle pour un Lycurgue. Le pauvre homme avait un cœur gros d'affections à placer. Il n'avait jamais été aimé que par un caniche qu'il avait perdu, mais dont il me parlait toujours en me demandant si je crois que l'église consentirait à dire des messes pour le repos de son âme. Son chien était, disait-il, un vrai chrétien, qui, durant douze années l'avait accompagné à l'église, sans avoir jamais aboyé, écoutant les orgues sans ouvrir la gueule, et restant accroupi près de lui d'un air dévot. Cet homme reporta sur moi toutes ses affections; il m'accepta comme un être seul et souffrant; il devint pour moi la mère la plus attentive, le bienfaiteur le plus délicat, enfin l'idéal de cette vertu qui se complaît dans son œuvre. Quand je le rencontrais dans la rue, il me jetait un regard d'intelligence plein d'une inconcevable noblesse, en affectant de marcher comme s'il ne portait rien; il

17.

paraissait heureux de me voir en bonne santé, bien vêtu. Ce fut enfin le dévouement du peuple, l'amour de la grisette reporté dans une sphère plus haute; il faisait mes commissions, il m'éveillait la nuit aux heures dites, il nettoyait ma lampe, frottait notre palier; aussi bon domestique qu'il était bon père et propre comme une fille anglaise. Il faisait le ménage comme Philopémen sciait son bois, en communiquant à toutes ses actions la simplicité du faire, en y gardant sa dignité, car il semblait comprendre que le but ennoblissait tout.

Quand je le quittai pour entrer à l'Hôtel-Dieu comme interne, il éprouva je ne sais quelle douleur morne en songeant qu'il ne pourrait plus vivre avec moi; mais il se consola par la perspective d'amasser l'argent nécessaire aux dépenses de ma thèse, et me fit promettre de le venir voir les jours de sortie. Il était fier de moi, il m'aimait pour moi et pour lui. Si vous recherchiez ma thèse, vous verriez qu'elle lui a été dédiée. Dans la dernière année de mon internat, j'avais gagné assez d'argent pour lui rendre tout ce que je lui devais, en lui achetant un cheval et un tonneau. Il fut outré de colère de savoir que je me privais de mon argent,

et néanmoins il était enchanté de voir ses souhaits réalisés. Il riait et me grondait, il regardait son tonneau, son cheval, et s'essuyait une larme en me disant: C'est mal! Je n'ai rien vu de plus touchant que cette scène. Il voulut absolument m'acheter cette trousse garnie en argent que vous avez vue dans mon cabinet, et qui en est pour moi la chose la plus précieuse. Quoiqu'enivré par mes premiers succès, il ne lui est jamais échappé la moindre parole, le moindre geste qui voulussent dire: *C'est à moi qu'est dû cet homme!* Et cependant sans lui la misère m'aurait tué. Le pauvre homme s'était exterminé pour moi; il ne mangeait que du pain frotté d'ail, afin que j'eusse du café pour suffire à mes veilles. Il tomba malade. J'ai passé, comme vous l'imaginez, les nuits à son chevet; je l'ai tiré d'affaire la première fois; mais il eut une rechute un an après, malgré les soins les plus assidus, malgré les plus grands efforts de la science, il dut succomber. Jamais roi ne fut soigné comme il le fut. Oui, j'ai tenté, pour arracher cette vie à la mort, des choses inouïes; car je voulais le faire vivre assez pour le rendre témoin de son ouvrage, pour lui réaliser tous ses vœux, pour satisfaire la

seule reconnaissance qui m'ait empli le cœur, pour éteindre un foyer qui me brûle encore aujourd'hui!

— Bourgeat, reprit Desplein visiblement ému, mon second père, est mort dans mes bras, me laissant tout ce qu'il possédait par un testament qu'il avait fait chez un écrivain public, et daté de l'année où nous étions venus nous loger dans la cour de Rohan.

Cet homme avait la foi du charbonnier; il aimait la sainte Vierge comme il eût aimé sa femme; il était catholique ardent, et ne m'avait jamais dit un mot sur mon irréligion; mais quand il fut en danger, il me pria de ne rien ménager pour qu'il eût les secours de l'Église. Je fis dire tous les jours la messe pour lui. Souvent, pendant la nuit, il me témoignait des craintes sur son avenir; il craignait de ne pas avoir vécu assez saintement. Le pauvre homme! il travaillait du matin au soir! il voulait sûrement aller en paradis. Il a été administré comme un saint qu'il était, sa mort fut digne de sa vie. Son convoi ne fut suivi que par moi..... Quand j'eus mis en terre mon unique bienfaiteur, que je cherchai comment m'acquitter envers lui, je m'aperçus qu'il n'avait ni famille, ni amis, ni femme,

ni enfants. Mais il croyait! il avait une conviction religieuse! Avais-je le droit de la discuter. Il m'avait timidement parlé des messes dites pour le repos des morts, car il ne voulait pas m'imposer ce devoir, en pensant que ce serait faire payer ses services. Aussitôt que j'ai pu établir une fondation j'ai donné à St-Sulpice la somme nécessaire pour y faire dire quatre messes par an. Comme la seule chose que je puisse offrir à Bourgeat est la satisfaction de ses pieux désirs, le jour où se dit cette messe, au commencement de chaque saison, j'y vais en son nom, et récite pour lui les prières voulues. Je dis avec la bonne foi du douteur: « Mon Dieu, si tu as une sphère où tu mettes après leur mort les âmes de ceux qui ont été parfaits, pense au bon Bourgeat, et s'il y a quelque chose à souffrir pour lui, donne-moi ses souffrances, afin de le faire entrer plus vite dans ce que l'on appelle le paradis! » Voilà, mon cher, tout ce qu'un homme qui a mes opinions peut se permettre. Dieu doit être un bon diable, il ne saurait m'en vouloir; car je vous jure que je donnerais ma fortune pour que la croyance de Bourgeat pût m'entrer dans la cervelle.

Bianchon, qui soigna Desplein dans sa dernière maladie, n'ose pas affirmer aujourd'hui que l'illustre chirurgien soit mort athée. Les croyants n'aimeront-ils pas à penser que l'humble Auvergnat est venu lui ouvrir la porte du ciel, comme il lui ouvrit jadis la porte du temple terrestre au fronton duquel se lit : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante.*

Note. Quoique les circonstances de ce récit soient toutes vraies, ce serait un tort grave d'en faire l'application à un seul homme de cette époque, l'auteur ayant rassemblé sur une même figure des documents relatifs à plusieurs personnes.

FIN.



Table.

	Pages
L'INTERDICTION.	5
CHAP. Ier. Les deux Amis.	7
— II. Le Juge mal jugé.	23
— III. La Requête.	57
— IV. Ce qui fut dit entre une femme à la mode et le juge Popinot.	77
— V. Le Fou.	119
— VI. L'Interrogatoire.	141
LA MESSE DE L'ATHÉE.	169

FIN DE LA TABLE.

Publications Nouvelles.

ALPES ET DANUBE, ou VOYAGE EN SUISSE, STYRIE, HONGRIE ET TRANSYLVANIE, par le *Baron d'Haussez;* 2 v. in-18.

MONSIEUR DE L'ÉTINCELLE OU ARLES ET PARIS, ROMAN DE LA VIE MODERNE, par *Amédée Pichot;* 2 vol. in-18.

LES MÉMOIRES DU DIABLE, par *Frédéric Soulié;* 2 v. in-18.

LES VOIX INTÉRIEURES, par *Victor Hugo;* 1 v. in-18.

SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE, par *M. de Balzac;* 6 v. in-18.

CINQ MOIS AUX ÉTATS-UNIS, par *Ramon de la Sagra;* 1 vol. in-18.

LE ROI DES ROSSIGNOLS, par *Emmanuel Gonzalès et Molé-Gentilhomme;* 2 vol. in-18.

L'ILE DE LA TORTUE, ROMAN MARITIME, par *Jules Lecomte;* 2 volumes in-18.

LA VIE MILITAIRE SOUS L'EMPIRE, par E. BLAZE; 2 volumes in-18.

LES ROMANS ET LE MARIAGE, par l'auteur de « *Il Vivere.* » 2 volumes in-18.

VOYAGE DE M. LE MARÉCHAL DUC DE RAGUSE; 4 volumes in-18.

CAIN LE PIRATE. — LES TROIS CUTTERS, par le *Capitaine Marryat,* traduit de l'anglais par *A.-J.-B. Defauconpret;* 2 volumes in-18.

NEWTON FORSTER, ou LA MARINE MARCHANDE, par le même; 2 volumes in-18.

LA MAISON ROUGE, par *Émile Souvestre;* 2 vol. in-18.

L'HÉRITIÈRE DE BRUGES, par *Thomas Colley Grattan,* traduction de l'anglais par *M. Delepierre, avocat;* 3 volumes in-18.

DE PRÈS ET DE LOIN, ROMAN CONJUGAL, par *P. L. Jacob;* 2 volumes in-18.

LA LUCIOLE, par *Emmanuel Gonzalès* et *Molé-Gentilhomme;* 1 volume in-18.

MÉMOIRES DE LA COMTESSE MERLIN, publiés par elle-même; 3 volumes in-18.

KING'S OWN, par le *Capitaine Marryat;* 2 vol. in-18.

MÉMOIRES DU PRINCE DE LA PAIX; 4 vol. in-18.

ALMARIA, par le *comte de Rességuier;* 1 vol. in-18.





